

LE FORUM

BULLETIN DU RÉSEAU DES FORUMS ANDRÉ-NAUD



Février 2013

Numéro 24

TABLE DES MATIÈRES

	Page
LIMINAIRE	3
SECTION 1 : ACTUALITÉS	
● Le silence des pantoufles <i>par Martin Niemöller</i>	5
● Religieuses américaines déterminées <i>par La Croix</i>	6
● Un mariage pour tous <i>par Le Monde</i>	9
● Décret sur les indulgences <i>par Luc Cyr</i>	11
● Salaires de DG	12
SECTION 2 : DOSSIERS	
● Les laïcs dans l'Église <i>par Joseph Moingt</i>	14
● Caractères propres des organismes catholiques <i>par La Croix</i>	20
● Lettre de Dominique Boisvert <i>par Dominique Boisvert</i>	21
● Démission <i>par Michel Beaudin</i>	25
● Quand chasteté et doctrine... <i>par Philippe Vaillancourt</i>	35
● Cette Église qui s'efface <i>par Louis Cornellier</i>	38
SECTION 3 : VIE DU RÉSEAU	
● Un Credo de Leaners	40
● Le vrai scandale <i>par Jean Sullivan</i>	40
● La visite des femmes <i>par le Comité de la jupe</i>	41
SECTION 4 : VIE DU RÉSEAU	
● Le sacrement de la rencontre <i>par André Gadbois</i>	47
● Armement <i>par Jean-Paul Asselin</i>	48
● Informations RFAN <i>par André Gadbois</i>	50
INSCRIPTION AU RÉSEAU DES FORUMS ANDRÉ-NAUD	53
CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES	55

LIMINAIRE

C'était la veille de Noël dernier, nous étions en fantaisie devant le foyer en belles flammes et le sapin étoilé. On frappe à la porte, je m'y rends et reviens avec une lettre adressée à la plus âgée de nos deux petites-filles, Florence, grande pour ses 5 ans. Elle apprend que le Père Noël l'invite à se rendre à la crèche contemporaine dans la cour arrière: des personnages colorés hauts comme elle l'attendent, des personnages qu'elle connaît. Nous la suivons. « Papi, ils ont des lettres dans leur cou! » Nous lui lisons celle du flûtiste : J'aimerais que tu chantes pour moi et je t'accompagnerai. Et Florence a chanté. Et celle de la mamie fatiguée: Je suis seule cette nuit. Voudrais-tu danser pour moi. Florence ne s'est pas fait prier. Puis une petite fille autochtone : J'ai froid! Et elle l'a entourée chaudement de ses deux bras. Devant le quatrième personnage, elle s'exclame : « C'est moi, la petite fille à la rose! » On lui lit la lettre à son cou : L'important est de s'aimer. Sur le chemin du retour on jase de cadeaux, de Noël, de solitude, de faire attention aux autres, de « gratitude » devant la vie et elle s'aperçoit qu'il y a du nouveau dans le salon : l'enfant se réjouit de ses cadeaux, les grands enfants m'ont dit qu'ils avaient vu l'Amour dans la cour.

*De la première à la dernière ligne, l'Évangile nous laisse voir l'importance de la rencontre, donc l'importance de chaque personne. Prendre tous les moyens pour révéler à l'autre sa valeur et sa beauté, s'organiser pour éviter le mépris et l'humiliation, chercher sans cesse à réaliser le désir du Ressuscité : « Que tous soient un! » Tout cela est vrai autant pour l'individu que pour l'institution, surtout pour l'institution nommée Église trop souvent incapable de sortir de son cercle idéologique pour lire les signes des temps d'aujourd'hui et se laisser transformer par celles et ceux qui pensent autrement que ses chefs. Le Souffle du Ressuscité agit dans le cœur de nombreux hommes et femmes qui, sans connaître le Nazaréen ou rejetant ce Dieu qui leur a été imposé ou proposé, s'efforcent de réduire les ténèbres et de combler les ravins qui séparent les humains : la Résurrection du Crucifié est plus qu'un fait historique, elle est une énergie libérée et à l'ouvrage qui n'est réservée ni à l'institution catholique seule ni à ses chefs seuls. Il fut une époque où les grands chefs sacerdotaux et hautement coiffés ont accusé Jésus, au nom de leur idéologie, de bafouer la Loi parce qu'il avait guéri le jour du sabbat : cette époque est-elle révolue? Présentement dans notre Église nous sommes confrontés « à cette espèce de dédoublement de langage qui veut qu'il y ait celui, établi, du dépôt auquel on doit veiller et, d'autre part, la parole actuelle, risquée, engagée **dans le monde tel qu'il est** pour en interpréter la situation présente. Ce dédoublement, en un sens inévitable, est pourtant un dans l'Esprit qui vivifie l'une par l'autre la mémoire et la création. Cela autorise une grande liberté de penser... » (1) Cette conviction du théologien et psychanalyste Maurice Bellet rejoint parfaitement celle du théologien québécois André Naud.*

*Dans la section 1 de ce Bulletin numéro 24 que vous venez de recevoir, vous pourrez constater que l'**ACTUALITÉ** est en effervescence, parfois irritante, parfois réjouissante : le texte de Martin Niemöller (1892-1984) est plus pertinent que jamais; les religieuses américaines n'ont pas froid aux yeux (texte acheminé par Jean-Pierre Langlois); Jean-Pierre Mignard et Bernard Stephan nous interpellent sur le mariage POUR TOUS ET TOUTES et souhaitent que l'institution catholique évite de blesser des gens comme elle l'a fait en 1968 spécialement avec un certain encyclique; les*

indulgences débarquent à Trois-Rivières et Sherbrooke (chanceux et chanceuses qu'ils sont!); et la masse salariale des organismes de bienfaisance est un peu troublante.

*Dans la Section 2 nommée **DOSSIERS**, voici des textes pour poursuivre des réflexions commencées depuis plusieurs années dans le Bulletin du Réseau des Forums André-Naud : Joseph Moingt et les laïcs dans l'Église (la liberté qu'on leur refuse met en péril la mission de cette Église), deux lettres clarifiantes concernant le saccage de Développement et Paix (celle de Dominique Boisvert, et celle de Michel Beaudin du Comité de théologie), « Quand chasteté et doctrine remplacent la justice sociale » rédigé par Philippe Vaillancourt et envoyé par Richard Wallot, et enfin « Cette Église qui s'efface » de Louis Cornellier (du journal Le Devoir), texte envoyé par Daniel Roy. Wow! Y a d'la matière grise là, monsieur! Madame aussi! Mais ne pas oublier un texte suave envoyé aussi par Jean-Pierre Langlois (c'est un gars ouvert): « Les caractéristiques propres des organismes caritatifs catholiques » dans lequel les autorités vaticanes nous prient de ne pas secourir n'importe qui : c'est dan-ge-reux.*

*La Section **SPIRITUALITÉ** nous propose trois textes : le Credo rédigé par Roger Lenears, extrait de son livre Un autre christianisme est possible et envoyé par Daniel Roy; un texte de Jean Sullivan pour accueillir en soi la force du vrai scandale (envoyé par Maurice Boutin); et un envoi de Gérard Laverdure : « La visite des femmes », une géniale suggestion pour Pâques 2013.*

*Reste la Section 4 **VIE DU RÉSEAU DES FORUMS ANDRÉ-NAUD**. Jean Vanier, quel apôtre et quel prophète! Quelle douceur et quelle audace! André Gadbois nous donne le goût de parcourir lentement les pages de son dernier livre : Les signes des temps à la lumière de Vatican II publié chez Albin Michel. Jean-Paul Asselin, membre du FAN de Montréal, jeune militant de 75 ans, prêtre ouvrier à l'époque, indigné et carré rouge maintenant, dénonce vigoureusement en ce 50^e anniversaire de l'encyclique Pacem in terris l'industrie qui tue en créant des jobs : l'armement. Finalement, quelques informations concernant le RFAN.*

Paisible carême à vous, bonnes rencontres au quotidien, bonne lecture!

André Gadbois
pour l'équipe éditoriale

SECTION 1

**« LE SILENCE DES PANTOUFLES
EST PLUS DANGEREUX QUE LE
BRUIT DES BOTTES. »**

Martin Niemöller

Un homme dont la famille faisait partie de l'aristocratie allemande, avant la seconde guerre mondiale, possédait un certain nombre de grandes usines et de propriétés. Quand on lui demandait combien d'Allemands étaient de véritables nazis, il faisait une réponse qui peut guider notre attitude au regard du fanatisme.

« Peu de gens sont de vrais nazis » disait-il, « mais nombreux sont ceux qui se réjouissent du retour de la fierté allemande, et encore plus nombreux ceux qui sont trop occupés pour y faire attention. J'étais l'un de ceux qui pensaient simplement que les nazis étaient une bande de cinglés. Aussi la majorité se contenta-t-elle de regarder et de laisser faire. Soudain, avant que nous ayons pu le réaliser, ils nous possédaient, nous avons perdu toute liberté de manœuvre et la fin du monde était arrivée. Ma famille perdit tout, je terminai dans un camp de concentration et les alliés détruisirent mes usines. »

La Russie communiste était composée de Russes qui voulaient tout simplement vivre en paix, bien que les communistes russes aient été responsables du meurtre d'environ vingt millions de personnes. La majorité pacifique n'était pas concernée.

L'immense population chinoise était, elle aus-

si, pacifique, mais les communistes chinois réussirent à tuer le nombre stupéfiant de soixante-dix millions de personnes.

Le Japonais moyen, avant la deuxième guerre mondiale, n'était pas un belliciste sadique. Le Japon, cependant, jalonna sa route, à travers l'Asie du sud-est, de meurtres et de carnages dans une orgie de tueries incluant l'abattage systématique de douze millions de civils chinois, tués, pour la plupart, à coups d'épée, de pelle ou de baïonnette.

Et qui peut oublier le Rwanda qui s'effondra dans une boucherie. N'aurait-on pu dire que la majorité des Rwandais était pour « la Paix et l'Amour »?

Les leçons de l'Histoire sont souvent incroyablement simples et brutales, cependant, malgré toutes nos facultés de raisonnement, nous passons souvent à côté des choses les plus élémentaires et les moins compliquées: les musulmans pacifiques sont devenus inconséquents par leur silence. Aujourd'hui, des « experts » et des « têtes bien pensantes », ne cessent de nous répéter que l'Islam est la religion de paix et que la vaste majorité des musulmans ne désire que vivre en paix. Bien que cette affirmation gratuite puisse être vraie, elle est totalement infondée. C'est une baudruche dénuée de sens, destinée à nous reconforter, et en quelque sorte, à diminuer le spectre du fanatisme qui envahit la Terre au nom de l'Islam.

Le fait est que les fanatiques gouvernent actuellement l'Islam. Ce sont les fanatiques qui paradent. Ce sont les fanatiques qui financent chacun des cinquante conflits armés de par le monde. Ce sont des fanatiques qui assassinent systématiquement des chrétiens ou des

groupes tribaux à travers toute l'Afrique et mettent peu à peu la main sur le continent entier, à travers une vague islamique.

Ce sont les fanatiques qui posent des bombes, décapitent, massacrent ou commettent les crimes d'honneur. Ce sont les fanatiques qui prennent le contrôle des mosquées, l'une après l'autre. Ce sont les fanatiques qui prêchent avec zèle la lapidation et la pendaison des victimes de viol et des homosexuels. La réalité, brutale et quantifiable, est que la « majorité pacifique », la « majorité silencieuse » y est étrangère et se terre.

Les musulmans pacifiques deviendront nos ennemis s'ils ne réagissent pas, parce que, comme mon ami allemand, ils s'éveilleront un jour pour constater qu'ils sont la proie des fanatiques et que la fin de leur monde aura commencé.

Les Allemands, les Japonais, les Chinois, les Russes, les Rwandais, les Serbes, les Albanais, les Afghans, les Irakiens, les Palestiniens, les Nigériens, les Algériens, tous amoureux de la Paix, et beaucoup d'autres peuples, sont morts parce que la majorité pacifique n'a pas réagi avant qu'il ne soit trop tard.

Quant à nous, qui contemplons tout cela, nous devons observer le seul groupe important pour notre mode de vie : les fanatiques. Enfin, au risque de choquer ceux qui doutent que le sujet soit sérieux et détruiront simplement ce message, sans le faire suivre, qu'ils sachent qu'ils contribueront à la passivité qui permettra l'expansion du problème.

Aussi, détendez-vous un peu et propagez largement ce message ! Espérons que des milliers de personnes, de par le monde, le liront, y réfléchiront et le feront suivre.

« Quand ils sont venus chercher les communistes, je n'ai pas protesté parce que je ne suis pas communiste. Quand ils sont venus chercher les Juifs,

je n'ai pas protesté parce que je ne suis pas Juif. Quand ils sont venus chercher les syndicalistes, je n'ai pas protesté parce que je ne suis pas syndicaliste. Quand ils sont venus chercher les catholiques, je n'ai pas protesté parce que je ne suis pas catholique. Et lorsqu'ils sont venus me chercher, il n'y avait plus personne pour protester. »

*Texte de Martin Niemöller (1892-1984)
Pasteur protestant, il fut arrêté en 1937 et envoyé au camp de concentration de Sachsenhausen.
Il fut ensuite transféré en 1941 au camp de concentration de Dachau et libéré du camp en 1945 par la chute du régime nazi.*

*On ne peut s'empêcher de repenser à cette phrase de l'un de nos congénères les plus éclairés, lui aussi allemand d'origine : « **Le monde est dangereux à vivre non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire.** »*

~ Albert Einstein



FACE AU VATICAN, LES RELIGIEUSES AMÉRICAINES RESTENT DÉTERMINÉES

Journal La Croix

Une congrégation de religieuses, membre de la Conférence des supérieures des religieuses (LCWR), a apporté son soutien à un prêtre récemment réduit à l'état laïc par le Saint-Siège pour avoir participé à l'ordination d'une femme.

Ce soutien intervient alors que Rome a demandé à la LCWR de revoir ses positions doctrinales « erronées ».

Si rien n'a filtré des discussions en cours, les religieuses américaines ne semblent pas prêtes à se remettre en question.

Une fois de plus, elles font parler d'elles. Les Sœurs de la [Miséricorde](#), l'une des congrégations religieuses les plus importantes aux États-Unis, bien connues pour leurs positions progressistes, ont manifesté publiquement leur soutien à Roy Bourgeois, [un prêtre que le Saint-Siège vient d'excommunier et de réduire à l'état laïc](#) pour avoir participé à l'ordination d'une femme prêtre. « *Son engagement en faveur du rôle des femmes dans l'Église reflète le nôtre* », ont même précisé les religieuses, au risque de jeter de l'huile sur le feu, au moment où Rome a demandé explicitement à leur organisation représentative, la Conférence des supérieures des religieuses (LCWR), de [revoir ses positions doctrinales](#) « *erronées* ».

D'autres religieuses, la Fédération des Sœurs de Saint-Joseph, ont appelé il y a quelques jours à [prier et à jeûner pour soutenir le processus de dialogue entre Rome et la LCWR](#). Un dialogue qui risque d'être long et compliqué car, si les évêques délégués par le Vatican n'ont rien laissé filtrer pour l'heure de l'entretien, les religieuses américaines, elles, n'ont pas l'intention de faire marche arrière.

Les religieuses doivent être traitées « en adultes », et non comme « des petites sœurs »

La LCWR compte au contraire sur ce processus de dialogue pour tenter de « *faire comprendre* » ses positions et de « *faire évoluer lentement l'Église* », explique sa directrice exécutive, Sœur Janet Mock : « *Nous respectons l'organisation hiérarchique de l'Église mais il nous semble impossible de revenir sur le processus de renouveau entrepris il y a cinquante ans dans notre vie religieuse.* »

À la LCWR comme sur le terrain, les religieuses américaines sont persuadées d'être dans le droit

chemin et d'être « *prophétiques* ». « *Nous avons pris Vatican II très au sérieux* », assure Sœur Maureen Fiedler, qui anime chaque semaine un programme de radio interreligieux. Elle-même est entrée dans la congrégation de Lorette un mois avant l'ouverture du Concile. « *Nous avons mis à jour nos vies en intégrant le message de justice et de paix du Concile. Nous avons puisé aussi à la source des intuitions de nos fondatrices pour répondre aux signes des temps et aux besoins des personnes à la marge dans notre société.* »

Comme Maureen Fiedler, bardée d'un doctorat en sciences politiques de l'université Georgetown, la plupart des religieuses américaines sont brillamment diplômées et enseignent aujourd'hui à l'université, dirigent des écoles, administrent les plus grands hôpitaux du pays... Mais elles éprouvent le sentiment d'être « *ignorées* », voire « *discriminées* » dans l'Église. Pour Sœur Mary Tiernan, directrice du noviciat international des Sœurs de la Sainte Croix, qui a passé toute sa vie en mission en Amérique latine et en Afrique, les religieuses doivent être traitées « *en adultes* », et non comme « *des petites sœurs* ». « *Elles doivent pouvoir poser des questions, partager leurs talents, être respectées dans leurs avis.* »

Elles dénoncent plus ou moins ouvertement la « domination des mâles »

Certaines ont le sentiment qu'elles et les évêques ont emprunté deux chemins parallèles qui se sont éloignés au fil du temps. « *Dans nos communautés*, explique Sœur Simone Campbell, présidente du réseau de promotion de la justice sociale Network, à Washington, *nous sommes passées d'un mode de vie hiérarchisé à un gouvernement fondé sur le dialogue et la concertation. Nous avons appris à écouter profondément les mouvements de l'Esprit Saint pour parvenir à une décision. Notre obéissance religieuse n'est pas militaire ! Nous vivons dans une démocratie alors que Rome fonctionne*

comme une monarchie. »

Des féministes radicales? C'est l'un des principaux griefs du rapport de la Congrégation pour la doctrine de la foi, qui s'inquiète de voir certaines religieuses remettre en cause la structure hiérarchique de l'Église catholique. De nombreuses religieuses ne cachent pas effectivement une certaine hostilité à l'égard de la hiérarchie. Elles dénoncent plus ou moins ouvertement la « domination des mâles », la « patriarchie ». « Beaucoup d'entre nous se sont engagées dans la société pour défendre l'égalité des sexes, ce qui nous a conduites à revendiquer les mêmes droits dans l'Église, plaide Sœur Maureen Fiedler. Certes, certaines femmes ont de hautes responsabilités dans les diocèses. Mais elles n'ont pas leur mot à dire sur les décisions doctrinales! »

« Certes je ne récite plus le chapelet devant le Sacré-cœur, mais j'aime le Sacré-Cœur de [Jésus](#) »

De là à souhaiter l'ordination des femmes... Rares sont celles qui acceptent d'en parler à visage découvert, mais beaucoup y aspirent. « Nous sommes égaux dans le [baptême](#). Déjà sur le terrain nous recueillons les confidences et prions avec les gens pour demander le pardon de Dieu. Le manque de prêtres provoquera des changements, il faut être patientes », assure une religieuse qui a passé sa vie en mission au Brésil. En attendant, certaines, qui se disent mal à l'aise avec la messe où les hommes sont « trop présents », préfèrent participer discrètement à des « eucharisties sans prêtre »... « Cela nous rapproche entre sœurs », justifie l'une d'elles.

Inquiet de ces dérives, le rapport du Saint-Siège reproche aussi à la LCWR d'avoir invité à son assemblée annuelle des intervenants peu en phase avec le Magistère et suscité ainsi un climat où certaines minorent la divinité du Christ au profit des théories new age. Un reproche totalement injustifié, [estime Clare Nolan, Sœur du Bon Pasteur](#).

« Certes je ne récite plus le chapelet devant le Sacré-Cœur, mais j'aime le Sacré-Cœur de [Jésus](#), ma prière est intégrée à ma vie », assure cette lobbyiste à l'ONU.

Sœur Cecilia Canales, dominicaine nommée vicairie pour la vie religieuse à Los Angeles, un diocèse qui accueille 1 800 consacrées, est catégorique : « Les conférences de la LCWR sur le New Age servent simplement à nous faire découvrir les différents courants de pensée actuels, pour mieux comprendre pourquoi ils attirent les gens auprès desquels nous sommes engagées... Mais nous ne tordons pas l'enseignement de l'Église. C'est tellement évident chez les religieuses que je visite. Elles ont donné leur vie et ne la reprennent pas! »

« Il y a différentes manières de vivre la vie religieuse dans l'Église »

Plus problématique pour Rome, l'étude des documents de la LCWR a fait apparaître que si les religieuses sont très engagées dans la promotion de la justice sociale, elles restent silencieuses sur la défense de la vie, notamment sur l'avortement et l'euthanasie, et s'opposent même parfois au Magistère sur sa conception de la sexualité. « La vie est bien plus compliquée que les étiquettes "pro life" ou "pro choice". Quand on est au plus près des gens, on partage leurs conflits intérieurs, et on ne peut s'enfermer dans une position doctrinale », argumente Sœur Pam, assistante sociale à Southbend dans l'Indiana. « Nous travaillons aux marges, et les situations que nous rencontrons ne sont pas écrites dans les livres. Nous cherchons à écouter l'Esprit Saint pour prendre la meilleure décision », résume Sœur Mary Tiernan.

Plus largement, certains leur reprochent d'être sécularisées et d'avoir abandonné la vie communautaire pour choisir elles-mêmes leur mission, leur lieu de vie, là où les jeunes novices aspirent à une vie communautaire plus radicale et choisissent des

instituts plus traditionnels. « *Plutôt que de marcher en rang vers la chapelle, nous avons pu, en vivant dans les quartiers, renforcer nos relations avec les gens et incarner notre spiritualité* », affirme Sœur Nolan. « *Il y a différentes manières de vivre la vie religieuse dans l'Église et il ne doit pas y avoir de conflit entre les ordres plus traditionnels et nous*, ajoute Sœur Janet Mock. *Nous sommes capables de rejoindre des gens qu'elles ne touchent pas du tout et elles-mêmes sont capables de rejoindre des personnes auxquelles nous ne parlons pas. Nous travaillons toutes à construire la même Église.* »



UN MARIAGE POUR TOUS, UNE ÉGLISE POUR TOUS

Jean-Pierre Mignard,
Bernard Stephan,

codirecteurs de « *Témoignage chrétien* »
Journal Le Monde

Édition mardi 8 janvier 2013

L'opposition manifestée par les instances des Églises au projet de loi sur le droit au [mariage pour tous](#) laisse [croire](#) que les chrétiens y sont unanimement opposés.

Pourtant, en juillet 2012, 45 % de catholiques pratiquants se disaient favorables au mariage pour tous. Qui les représente, que sont-ils devenus?

Comment se retrouveraient-ils dans ces sommations de [grossir](#) le rang de cortèges où les Églises apparaissent des forteresses assiégées au lieu de [favoriser](#) un débat de société légitime, selon les recommandations du Conseil [famille](#) et société de la Conférence des évêques de France, lequel reconnaît à l'homosexualité une « *potentialité de fécondité sociale* ».

Les positions officielles des Églises

C'est désormais la seule voix du refus du projet qui s'exprime dans les positions officielles des Églises. Cette stratégie est adoptée, alors même que la très grande majorité des communautés chrétiennes n'ont pas commencé par le commencement, comme y invite Jésus dans les Évangiles devant toute personne rencontrée.

D'abord, [entendre](#) les personnes homosexuelles et leur entourage témoigner de leurs aspirations, de leurs conditions de vie, des discriminations dont elles souffrent au sein de la société et au sein des Églises, ne tolérer qu'aucune personne ne soit écartée de la communauté du fait de son orientation sexuelle.

Chacun sait que dans ce domaine beaucoup, presque tout, reste à [accomplir](#).

Enfin, réfléchir, à la lumière des Évangiles, des paroles des baptisés et des enseignements des Églises, à ce que révèle l'amour unissant deux personnes de même sexe.

Peut-on [continuer](#) par exemple, comme le fait le magistère catholique, à prôner leur accueil respectueux et [bannir](#) toute relation sexuelle ?

Maintien d'une législation d'un mariage immuable

Peut-on reconnaître la vérité de la relation qui unit deux personnes homosexuelles et [contester](#) une dimension essentielle de leur amour?

Le simple énoncé de ces constats et questions démontre le caractère inutilement vindicatif et sentencieux des appels de la hiérarchie catholique à [manifester](#) pour le maintien d'une législation d'un mariage immuable qui n'a pourtant cessé d'évoluer pour [faire](#) place, lors de combats opiniâtres, au res-

pect des droits des femmes et de l'enfant.

Au lieu de [propager](#) des discours apocalyptiques sur le droit à s'[unir](#) de dizaines de milliers de personnes de même sexe censés [saper](#) les fondements de la société, les Églises devraient s'[attacher](#) à [prononcer](#) une parole audible devant les évolutions des formes de la vie humaine.

Les opposants irréductibles au projet de loi prétendent ainsi que l'homoparentalité mettrait l'enfant en danger.

Il y a de 30 000 à 40 000 enfants élevés dans des familles homoparentales. Ces enfants sont-ils malheureux, maltraités ou dépravés? Non. Dont acte.

Les Églises affirment que le mariage serait la condition de la procréation. En France, 52 % des enfants naissent hors mariage. Le droit de l'enfant n'est donc pas lié au seul statut matrimonial des parents.

Les opposants au projet de loi dénoncent le droit des couples à l'enfant qui nierait le droit des enfants. Le droit de l'enfance constitue le meilleur système juridique de toute notre histoire.

La loi ne distingue pas entre l'origine des enfants depuis 2006 et leur attribue des droits rigoureusement identiques, quels que soient le statut juridique des parents et les circonstances de leur naissance.

Des changements considérables et positifs sont ainsi survenus dans le droit des enfants, protégés des travaux épuisants, de la non-éducation, des violences sexuelles et pédophiles, et de l'abandon.

Des sociétés laïques et de droit

Il serait intellectuellement faux de prétendre le contraire et suspect de [voir](#) dans l'ouverture du mariage à tous une menace pour l'enfance, alors

que tout notre droit la protège comme jamais.

Nous sommes dorénavant dans des [sociétés](#) laïques et de droit. Elles se révèlent infiniment plus soucieuses des fragiles que dans le passé.

Était-ce vraiment mieux quand, dans une société pourtant d'affirmation chrétienne, [Vincent de Paul](#), [armé](#) de sa seule sainteté militante, se trouvait isolé à [sauver](#) les enfants abandonnés sur le parvis froid des églises?

Le mariage, pour celles et ceux qui le choisissent, est aussi - et peut-être dorénavant devenu - une histoire d'amour qui ne peut être enfermée dans le but unique de procréer.

C'est à la fois une rencontre de volontés et une institution par laquelle la société reconnaît comme bénéfique une union durable entre deux êtres à la fois égaux et différents.

L'adoption est une forme unique d'amour

Il n'y a aucun obstacle à l'[offrir](#) à tous, chacun restant libre de lui [donner](#) le niveau de solennité, y compris sacramentelle, qu'il souhaite.

L'adoption est une forme unique d'amour qui peut tout aussi bien être le fait de couples hétérosexuels ou homoparentaux.

Élever, éduquer, [nourrir](#), protéger, [disposer](#) de l'autorité sur un enfant, dans le respect des lois, est un acte altruiste supérieur pouvant être ouvert à des parents mariés quelle que soit leur orientation sexuelle. Il l'est déjà aux célibataires.

La question de l'assistance à la procréation est un autre débat. Les problèmes qu'elle aborde concernent tout autant les parents hétérosexuels ou homosexuels : la réalisation d'un désir d'enfant et de création d'une famille doit être avant tout conforme au droit de l'enfant auquel elle est su-

bordonnée.

Quelle que soit la solution choisie, on ne peut [transiger](#) sur le droit de tout enfant de connaître ses origines, et aucune solution reposant sur le commerce du corps humain n'est admissible.

Pour le reste, le christianisme, comme le dit [Michel Serres](#), est « *une religion de l'adoption* » qui n'a jamais enfermé l'amour du prochain dans les frontières de la famille biologique ou de la tribu.

Il est pour le moins curieux d'[observer](#) que la volonté de [voir](#) reconnaître un lien durable entre deux êtres de même sexe et leur aspiration à [fonder](#) une famille suscite d'abord la suspicion au sein des hiérarchies ecclésiales, au moment où le lien [social](#) et la parentalité ont besoin d'être affermis afin de prévenir une société émietlée, précarisée et minée par les solitudes.

Nous appelons nos Églises à ne pas [reproduire](#) avec le droit au mariage pour tous le contresens historique commis pour la régulation des naissances et la [contraception](#) par l'encyclique *Humane vitae* malgré l'exhortation alors du cardinal Suenens, archevêque de Bruxelles-Malines, de ne pas [rouvrir](#) « *un nouveau procès de Galilée* ».

Combien de femmes et d'hommes ont alors quitté l'Église, silencieux et meurtris devant le refus de celle-ci d'[approuver](#) l'usage de la pilule contraceptive? Au prix de combien de chaises vides? Nous en sommes là.

Témoignage chrétien assumera cette discussion partout où cela sera possible, lancera des invitations à tous pour que soit entendue, dans la communauté chrétienne et au-delà, la parole de ceux qui, simples demandeurs d'une loi de reconnaissance et d'une parole en retour, se sont heurtés au portail fermé de nos églises. Chrétiens, nous croyons que le destin de tous sans exception est d'être libre et heureux dans des institutions justes.

Lien internet :

http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/01/08/un-mariage-pour-tous-une-eglise-pour-tous_1814078_3232.html



DÉCRET

Indulgences associées à certaines démarches accomplies durant l'Année de la foi

Lors de la promulgation de l'Année de la foi, le pape Benoît XVI déclarait : « Nous croyons avec une ferme certitude que le Seigneur Jésus a vaincu le mal et la mort. Avec cette confiance assurée, nous nous en remettons à lui : présent au milieu de nous, il vainc le pouvoir du malin (cf. *Lc 11, 20*) et l'Église, communauté visible de sa miséricorde, subsiste en lui comme signe de la réconciliation définitive avec le Père ». (Benoît XVI, Lettre apostolique *Porta fidei*, no 16).

C'est dans cet esprit qu'il est prévu que les fidèles puissent, en cette année toute spéciale, bénéficier des bienfaits particuliers que sont les indulgences. Si la faute est totalement pardonnée par le sacrement du pardon, le péché laisse tout de même des traces dans la vie de la personne et dans le monde, traces que l'on appelle *peine temporelle*. Par les indulgences, les fidèles puisent dans le trésor de la miséricorde divine confié à l'Église pour obtenir une libération de ces attaches au mal. Elles sont à accueillir dans un esprit de foi au Seigneur Jésus vainqueur du mal et de la mort et dans un désir de s'attacher toujours plus à Lui.

Tel que prévu dans le décret porté par la Pénitencerie apostolique le 14 septembre, je décrète que les fidèles de l'archidiocèse de Sherbrooke pour-

ront recevoir l'indulgence plénière pour leurs péchés, applicable également à l'âme des fidèles défunts sous forme d'intention, lorsque vraiment repentis et ayant accompli la confession et la communion sacramentelle et prié selon les intentions du Souverain Pontife :

- ils participeront à trois temps de prédication au cours des saintes missions, ou à au moins trois leçons sur les Actes du Concile Vatican II et sur les articles du Catéchisme de l'Église catholique, dans toute église ou lieu approprié;
- ils accompliront un pèlerinage dans un des lieux suivants : une basilique papale, une catacombe chrétienne, une église cathédrale, un sanctuaire de l'archidiocèse (Sacré-Cœur de Beauvoir, Sainte-Anne-de-la-Rochelle, Saint-Antoine à Saint-Camille, Saint-Gérard à Weedon et Mont Saint-Joseph à Notre-Dame-des-Bois), le monastère Saint-Benoît-du-Lac et le tombeau de la bienheureuse Marie-Léonie-Paradis, patronne secondaire de l'archidiocèse. Ils y participeront à une cérémonie ou s'arrêteront au moins pour un temps de recueillement suffisant, accompagné de pieuses méditations, se concluant par la récitation du Notre Père, la profession de foi sous toute forme légitime, les invocations de la Bienheureuse Vierge Marie et, le cas échéant, aux saints apôtres ou patrons;
- ils participeront dans un lieu saint à une célébration eucharistique solennelle ou à la liturgie des heures, en ajoutant la profession de foi sous toute forme appropriée, l'un des jours suivants : la fête du Baptême du Seigneur (le dimanche 13 janvier), la célébration de la Veillée pascale (le samedi 30 mars) et la fête de la sainte Trinité (le dimanche 26 mai);
- ils renouvelleront les promesses baptismales sous toute forme appropriée un jour librement choisi au cours de l'Année de la foi à l'occasion de la visite du baptistère ou de tout autre lieu

où ils ont reçu le sacrement de baptême.

Les fidèles qui ne pourront participer à ces célébrations solennelles pour des motifs graves (maladie, grand âge, service des malades...) s'ils sont unis par l'esprit et la pensée aux fidèles présents, en particulier aux moments où les paroles du Souverain pontife ou des évêques seront transmises par la télévision ou par la radio et s'ils récitent dans le lieu où ils sont retenus le Notre Père, la Profession de foi sous toute forme appropriée et d'autres prières conformes aux finalités de l'Année de la foi, en offrant les souffrances et les difficultés de leur vie, recevront aussi l'indulgence plénière.

Enfin, lors de la célébration de clôture de l'Année de la foi, le 24 novembre 2013 en la basilique cathédrale Saint-Michel, la Bénédiction papale sera accordée.

Donné à l'archevêché de Sherbrooke, sous Notre signature et celle du chancelier, ce vingt-sixième jour du mois d'octobre de l'an deux mille douze.

Luc Cyr, *archevêque de Sherbrooke*

Guy Boulanger, *prê-*

tre chancelier



MASSE SALARIALE DES ORGANISMES DE BIENFAISANCE

Centraide Montréal

- 95 employés pour 8,4 millions en salaire
- 2 directeurs gagnant de 160 000 à 200 000 par an

Moisson Montréal

- 32 employés pour 1,8 million en salaire
- Directeur 120 000

Club des petits déjeuners du Québec

- 62 employés pour 2,6 millions en salaire

- 8 employés gagnant entre 80 et 120 000 par an
- Fondation David Suzuki** (environnement)
- 57 employés pour 4,4 millions en salaire
 - Patron Suzuki 250 000 par an

Oxfam Québec

- 129 employés pour 6,3 millions en salaire
- Directeur 200 000 par an

Fondation Rêve d'enfants

- 86 employés pour 5,7 millions en salaire

Et le dessert :

Vision Mondiale Canada

- 492 employés pour 41,6 millions en salaire
- Président 350 000 par an
- 5 directeurs gagnant entre 160 000 et 200 000 par an

Tous ces salaires excluent les avantages sociaux, frais de dépenses et autres..... (Source : Gouvernement du Canada)

Chiffres donnés lors de l'émission de Maurais à CHOI-FM du 27 novembre 2012...

En ce temps des Fêtes,
S.V.P. Soyez généreux!!!!!!??????????????



D
O
S
S
I
E
R
S

SECTION 2



LES LAÏCS DANS L'ÉGLISE

Je vais vous inviter à jeter un triple regard sur l'Église :

1. Sur son présent d'abord, pour diagnostiquer, au principe de sa crise actuelle, un manque de communication avec le monde laïcisé issu de la modernité, manque imputable à la privation de parole responsable dont souffre son laïcat;
2. Puis sur ses origines, pour découvrir une possibilité de sortir de cette crise. Cette possibilité réside dans le caractère sacerdotal du peuple chrétien qui permet d'associer le laïcat au ministère consacré de la tradition apostolique;
3. Enfin sur l'avenir de la mission évangélique, que l'Église serait impuissante à remplir sans appeler le laïcat à en assumer la responsabilité, sous la conduite de sa hiérarchie et sous des formes à inventer de concert dès maintenant.

1. Diagnostic du présent

Il y a plusieurs dizaines d'années que les sociologues analysent en termes de déclin, d'éclipse, de dépérissement, de retrait, de disparition, et autres termes non moins alarmants, la situation de la religion en général (il s'agit le plus souvent du christianisme) et celle de l'Église en particulier (ce sera souvent la seule confession catholique ou son magis-

tere que je désignerai sous ce nom). L'Église n'admet pas volontiers ce diagnostic. Il n'y a pas longtemps que l'Osservatore Romano, rappelant qu'elle est universelle, vantait à coups de statistiques triomphalistes l'exceptionnelle bonne santé de l'Église. Il fallait bien concéder toutefois qu'il n'en allait pas de même en Europe, mais les explications ne manquaient pas, qui situaient les causes du péril au dehors de l'Église: le matérialisme, le goût du plaisir et du profit, la sécularisation de la société, le laïcisme des pouvoirs publics. La reconquête du terrain perdu était déjà en cours, assurait-on: c'était la nouvelle évangélisation. On devait malheureusement avouer qu'on allait manquer d'ouvriers apostoliques: soit par défaut d'esprit de sacrifice, ou parce que les responsables n'osaient pas solliciter la générosité des jeunes, on ne réussissait pas à enrayer la baisse du recrutement du clergé. Ainsi avait-on cerné le mal mortel dont souffrait l'Église des pays occidentaux: le manque de prêtres; il n'y avait pas de remède à chercher sur d'autres terrains.

Cette analyse institutionnelle ne va pas à la racine du mal, au fait que l'Église se vide de ses fidèles de façon continue depuis plusieurs siècles, et plus particulièrement de ses jeunes fidèles depuis un demi-siècle : la transmission des croyances, des pratiques et des liens d'appartenance ne se fait plus. Que le manque de prêtres obère gravement le fonctionnement de l'institution ecclésiale, c'est un fait indiscutable et douloureux. Mais la fuite massive des fidèles est un phénomène autrement plus inquiétant, puisqu'elle menace l'Église d'extinction, et comment ne pas en chercher la cause au-dedans de l'institution qui n'a pas su retenir chez elle ceux qui l'ont quittée?

Un historien reconnu démontrait récemment, analyses textuelles à l'appui, que la pensée

des Lumières était l'héritage sécularisé de la spiritualité chrétienne du XVII^e siècle. Ce qu'on appelle la Modernité - la naissance du sujet qui s'affranchit de l'autorité et de la tradition, l'apparition d'une rationalité basée sur le doute méthodique et l'observation scientifique, l'analyse critique des textes bibliques, la revendication de la liberté de penser, de philosopher et de croire, l'aspiration aux droits individuels et politiques - tout ce vaste mouvement d'émancipation, qui commence avant même le XVII^e siècle, a pris naissance au sein d'une société majoritairement chrétienne, au sein même d'institutions ecclésiastiques, et n'était pas dirigé contre la foi ni l'Église. Mais les autorités de l'Église n'ont pas compris la légitimité de ces aspirations, elles se sont senties mises en cause et s'y sont opposées, et les chrétiens sont allés chercher au-dehors les libertés qui leur étaient refusées au-dedans. L'hostilité entre l'Église et la modernité s'est aggravée à mesure que la raison, rejetée et laissée à elle-même, s'émancipait des croyances et virait au rationalisme, et que la hiérarchie ecclésiastique s'alarmait des aspirations démocratiques même tournées contre les autorités politiques. Ainsi s'est consommée la rupture avec le monde moderne.

On sait que Vatican II a voulu renouer les relations avec ce monde et a reconnu la légitimité de beaucoup d'idées «modernes» que la Papauté du XIX^e siècle n'avait cessé de condamner, en particulier les droits de l'homme et la liberté de conscience et de religion. Quarante ans après, on ne peut pas dire que la situation se soit améliorée, ni sur le plan des relations entre monde et Église, ni sur celui des relations entre laïc et hiérarchie catholique; qu'il s'agisse des unes ou des autres, le diagnostic est le même: la communication ne passe pas. En plus de trois siècles d'affrontement à la modernité, l'Église n'a toujours pas appris à dialoguer, elle ne sait qu'enseigner au titre de son autorité divine des vérités censées immuables. S'il ne s'agissait que des vérités de foi tirées de sa ré-

vélotion et concernant le salut éternel, on ne lui en ferait pas le reproche. Mais elle prétend régenter aussi le vaste domaine des vérités d'ordre éthique accessibles à la raison naturelle, qui s'étend à la vie de l'homme en société et à ses liens à l'univers. Or, pour l'homme de la modernité, tout ce qui relève de la raison commune, de la condition humaine universelle, du bien commun, tout cela relève du débat public, du dialogue philosophique, tout cela est soumis à des procédures démocratiques de discussion, rien ne peut être tranché par simple rappel à l'ordre de traditions immuables, de principes métaphysiques absolus, ni d'une autorité divine. L'Église est statutairement incapable d'entrer dans ce débat, et donc de ramener à elle ses anciens fidèles égarés dans ce monde sécularisé. Elle est non moins incapable d'empêcher de la quitter des fidèles qui vivent, sentent et pensent en connivence avec la rationalité et la socialité de leur temps.

Voici donc l'Église menacée de ne plus pouvoir remplir la mission qui est sa seule raison d'être: annoncer l'Évangile au monde. Cette mission est surtout assurément d'annoncer Jésus Christ, mais c'est aussi et au préalable de répandre sa pensée, l'esprit évangélique, qui conditionne l'accès à sa personne par la foi, et qui est nécessaire à la vie du monde, car ses paroles sont esprit et vie. Or, si elles ne peuvent pas être répandues par voie d'autorité mais seulement de débat, la mission évangélique dans une société laïque devrait largement incomber au laïc chrétien. Or, il n'est de parole autorisée dans l'Église que celle qui émane de ses chefs et ministres consacrés. Les laïcs ne peuvent que témoigner à titre individuel, non porter au monde une parole d'Église; même leur témoignage souffre d'un défaut de crédibilité: comment persuader au-dehors que l'Évangile est école de vraie liberté, alors que leur qualité de personnes majeures et responsables n'est pas reconnue au-dedans?

Privée de la parole missionnaire de ses fidèles laïcs, l'Église ne peut plus guère espérer que survivre

dans nos régions en tant que minorité religieuse. Cet espoir lui sera-t-il longtemps permis? Non, hélas!, puisque le ministère de la vie spirituelle et sacramentelle appartient exclusivement au clergé. Voici maintenant les fidèles menacés de ne plus pouvoir mener leur vie de chrétiens à cause de leur impuissance à susciter des vocations sacerdotales. Et voici l'Église menacée effectivement d'extinction, de son propre aveu et consentement. Face à une telle éventualité, le chrétien est amené à se demander: est-il possible que Jésus ait lié la dispensation de sa parole et de sa vie au ministère des prêtres, et mis ses simples fidèles sous leur dépendance, au point de condamner la mission évangélique à s'arrêter et l'Église à disparaître, faute de prêtres? La question est si grave et si urgente que le théologien ne peut se dispenser d'interroger directement l'Évangile, à ses risques et périls, par-delà même la tradition historique dont se réclame le Magistère.

2. Les ressources de l'origine

La remontée aux origines de l'Église, aux temps apostoliques, nous fournira les moyens de faire face aux difficultés d'aujourd'hui; on n'y trouvera pas des solutions toutes faites, mais la possibilité de poser les problèmes autrement et de chercher des réponses nouvelles à des situations nouvelles.

Tout d'abord, on ne voit jamais Jésus soucieux d'instituer un sacerdoce nouveau qui remplacerait celui du Temple. Plus radicalement, il annonce la venue imminente du Royaume de Dieu, il ne se préoccupe pas de poser les fondations solides d'une institution religieuse destinée à croître et à durer dans le temps. Dans les communautés apostoliques, on ne voit pas de ministères sacramentels réservés à des clercs consacrés; Paul donne la première description d'une assemblée eucharistique sans faire référence à des prêtres consécuteurs. Il est rapporté dans les Actes que les apôtres établissaient des dirigeants dans les Églises qu'ils fon-

daient ou visitaient, mais on ne les voit pas agir eux-mêmes en chefs de communauté; une imposition de la main aux presbytres apparaît tardivement, elle est d'origine rabbinique et de portée imprécise; mais il est admis que le vocabulaire sacerdotal usité par le Nouveau Testament se rapporte exclusivement au culte judaïque, et le seul écrit qui parle du sacerdoce du Christ, l'Épître aux Hébreux, n'envisage nulle part sa transmission dans l'Église.

Il y a pourtant une exception notable à cette réserve linguistique: plusieurs écrits du Nouveau Testament parlent de l'ensemble des fidèles en termes de «peuple sacerdotal» ou de «royaume de prêtres», reprenant d'ailleurs l'expression à des textes de l'Ancien Testament qui décrivent l'accomplissement des promesses divines dans les temps messianiques en suite de l'effusion de l'Esprit Saint. Si rares que soient ces mentions, leur signification est claire: seul le prêtre avait le droit, en vertu de sa consécration, de s'approcher de Dieu dans le Temple et de lui offrir sa prière et celle du peuple; les chrétiens, semblablement et à un titre supérieur, ayant reçu l'onction de l'Esprit du Christ, n'ont pas besoin de recourir à des intermédiaires, mais jouissent d'un accès direct auprès de Dieu. On voit à quel point ces mentions isolées du sacerdoce des fidèles consonnent avec de nombreux textes des apôtres, de Paul en particulier, qui parlent des chrétiens en termes de Temples du Saint Esprit, pierres vivantes de la demeure de Dieu, qui offrent à Dieu des actions de grâce et s'offrent eux-mêmes à lui en sacrifices qui lui plaisent.

On se trouve donc là sur un terrain solide, un terrain de fondation, qui atteste la conscience des premiers chrétiens d'avoir reçu du Christ la pleine capacité de subvenir par eux-mêmes aux besoins de leur vie spirituelle. On en trouve une abondante preuve et illustration dans les descriptions de la vie des communautés fournies par les écrits des apôtres, de Paul en particulier: partout surgissent des ministères, surtout de la parole, attribués aux

« charismes » de l'Esprit Saint et reconnus par les communautés; le besoin se fait sentir ici et là d'y mettre de l'ordre, mais Paul s'adresse pour cela au « discernement » des fidèles, sans faire appel à une autorité instituée, notamment à propos des réunions eucharistiques des Corinthiens. L'effusion universelle de l'Esprit est source de ministères qui jaillissent de la communauté elle-même, mis à sa disposition et contrôlés par elle pour subvenir à ses divers besoins sacramentels (baptême, eucharistie, réconciliation, onction des malades) et spirituels (catéchèse, explication des Écritures, exhortation, jugement, envoi en mission). Cette « ressource » originelle est en principe inaliénable et inépuisable. Elle est l'accomplissement de la promesse de Jésus à ses disciples, avant son départ, de leur envoyer « un autre Paraclet » qui leur fournirait toute l'assistance dont il s'acquittait lui-même auprès d'eux jusque-là.

On se gardera bien d'oublier pour autant l'autorité conférée par Jésus personnellement à ses apôtres pour l'annoncer au monde, rassembler, enseigner, diriger ceux qui croiraient en lui jusqu'au moment de sa venue en gloire. Au tout début de l'Église, le terme d'« apôtre » revêt une acception assez large, il s'étend à tous ceux qui avaient suivi Jésus de plus près dans des groupes de disciples, qui avaient bénéficié de ses apparitions après sa résurrection et lui rendaient publiquement témoignage de lieu en lieu, et aussi à ceux que les communautés envoyaient porter la parole en d'autres lieux. Assez vite cependant, une autorité particulière fut reconnue aux « Douze » apôtres choisis spécialement par Jésus, et étendue aux chefs des Églises établis par eux pour leur succéder.

Vers la fin du II^e siècle, la coutume s'établit de confier le gouvernement des Églises, jusque-là assumé par un collège de « presbytres » ou « anciens », à un seul évêque, et c'est alors qu'apparaît pour la première fois une ordination sacerdotale, qui habilite l'évêque, et lui seul, à accomplir les

principaux actes sacramentels, tandis que les presbytres, eux aussi ordonnés, l'assistent dans le gouvernement du peuple, le suppléent occasionnellement pour le service du culte, mais ne deviendront prêtres à titre plénier et personnel que deux siècles plus tard environ, quand ils seront mis à leur tour à la tête d'Églises paroissiales. La distinction clerco-laïcs est donc instituée par des rites d'ordination au début du III^e siècle, ce qui met fin aux ministères des laïcs et leur retire le droit à prendre la parole dans l'Église.

On n'aura pas de difficulté à reconnaître à ces ministres consacrés une autorité sacerdotale propre et particulière, sans que cela oblige à ressourcer leur sacerdoce à un acte institutionnel particulier. Comment le pourrait-on, alors que Jésus ne parle jamais de sacerdoce et que le premier rituel d'ordination, celui d'Hippolyte, remonte à l'origine du culte juif pour expliquer que le nouveau temple de Dieu, l'Église, avait besoin d'un ministère nouveau afin que le culte dû à Dieu ne tombât pas en déshérence? Il est logique de rattacher le ministère consacré au seul lieu du Nouveau Testament qui s'approprie le vocabulaire sacerdotal, et c'est en parlant du peuple des fidèles du Christ; cela n'empêchera pas de penser que les ministres consacrés exercent le sacerdoce à titre personnel et d'une façon spécifique, en vertu de l'autorité confiée par le Christ, ainsi que le rappelle Vatican II, et de reconnaître ainsi la légitimité de la tradition sacerdotale de l'Église.

Mais cette tradition perdrait toute légitimité, si elle en venait, dans la situation de détresse qui est la nôtre, à empêcher les fidèles de s'alimenter aux sources de la vie spirituelle et sacramentelle, sous prétexte que le sacerdoce commun du peuple chrétien, vide de tout « pouvoir », se réduirait au besoin de recourir au ministère des prêtres, ce qui serait une contradiction dans les termes. Oserait-on dire que le Saint Esprit, source de toute sanctification, se tient inactif dans l'Église, livré à la seule

disposition des prêtres? Jésus n'emploie le mot « pouvoir » que pour le réduire à l'humilité du service, c'est-à-dire l'empêcher de s'ériger en monopole et en contrainte. Quand donc on s'aperçoit que la poursuite du monopole clérical, qui n'est pas en tant que tel d'institution divine, conduirait l'Église à la ruine, il est urgent de se retourner vers l'origine évangélique, qui fut l'effacement de l'ancien dans du nouveau, pour y redécouvrir et réactiver la puissance de renouveau dont l'Église a besoin.

3. Un futur à réinventer

L'Église du Christ est née de l'arrachement d'un petit reste d'Israël à son passé par la mort de son fondateur et de sa projection dans le monde païen par l'effusion de l'Esprit pour y inventer une existence toute nouvelle et itinérante : « Allez par le monde entier... » Aujourd'hui, rejetée par le monde qu'elle avait baptisé, la voici contrainte de tirer de son envoi au monde une nouvelle manière d'être-au monde pour y remplir sa mission.

Partons de ce principe : il ne s'agit pas que l'Église change de structures pour mieux s'adapter à un monde nouveau, il s'agit qu'elle prenne les moyens d'accomplir sa mission, qui est, je le répète, sa seule raison d'être. Elle peut survivre telle quelle un certain temps, peut-être encore longtemps, sous la forme d'une minorité religieuse; mais sa mission est de se tenir en lien de communication avec le monde, ce qu'elle est incapable de faire présentement, faute de parler le même langage que lui; elle s'emploie, au contraire, à en retirer les fidèles et à les regrouper dans des enceintes sacrées autour des prêtres, tant qu'il en restera. L'avenir de l'Église, bien au contraire, c'est de laisser ses fidèles aller au monde, y implanter des communautés de disciples ouvertes à la vie des autres, y témoigner de la liberté qu'ils tiennent du Christ et de la vitalité de l'Évangile, en assumant pleinement la responsabilité de leur existence chrétienne engagée dans la vie du monde.

Comment se fera le changement institutionnel de l'Église? Je ne chercherai pas à l'imaginer; peut-être se fera-t-il par le haut, par des mesures d'autorité, ou au prix de bouleversements tumultueux, peut-être continuera-t-il à se faire silencieusement par en bas, ainsi qu'on voit tant de chrétiens quitter les lieux officiels de chrétienté et se regrouper ailleurs pour vivre en chrétiens autrement. Sans prétendre tracer un organigramme du changement, il est possible d'évoquer les traits constitutifs d'une communauté de disciples selon l'Évangile : méditer ensemble la Parole de Dieu, l'interroger pour en recevoir les réponses aux questions du monde, s'ouvrir à toutes les personnes en quête de sens à la façon dont Jésus fréquentait les pécheurs, se mettre en peine de soulager les souffrances de la société à la manière dont Jésus allait au-devant des malades, accueillir la présence du Seigneur qui a promis de venir au milieu des siens, « annoncer la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'Il vienne » et se nourrir du Pain de vie, célébrer les mystères de l'identité chrétienne, recevoir et initier de nouveaux disciples, se donner les ministres et présidents dont les chrétiens ont besoin pour se constituer en corps du Christ dans la fidélité à la tradition chrétienne.

Car le changement de style de vie commune ne se fera pas en rupture avec la tradition de l'Église, par la médiation de laquelle, seule, les chrétiens sont en droit de se dire et en pouvoir de se tenir dans la « suite » du Christ. Il ne saurait être question de supprimer le ministère consacré, pas plus que d'instituer dans les communautés un nouveau clergé rival du clergé officiel. Les membres de ces communautés célébreront les mystères de leur appartenance au Christ en vertu du sacerdoce commun du peuple chrétien, quelles que soient les attributions de leurs ministres ou présidents et les procédures de leur mise en place. Mais le ministère consacré de la tradition apostolique gardera toujours sa nécessité et sa spécificité, qui tiennent à l'historicité et la spatialité de l'Église; sa fonction est, d'une part, de jalonner la route par laquelle toute

grâce et vérité découle de la personne et de l'événement de Jésus sous la garantie de ses envoyés et, d'autre part, de tenir en lumière et en activité les signifiants et les articulations de l'unité et de l'universalité du corps du Christ. C'est pourquoi les communautés auront à cœur de vivre en communion avec leurs évêques, et ceux-ci de respecter et d'encourager, plutôt que d'entraver, la libre créativité des chrétiens.

Plus les fidèles laïcs se prendront eux-mêmes en charge, plus le ministère consacré retrouvera son caractère originel, apostolique et épiscopal, c'est-à-dire itinérant et global: visiter les communautés, leur rendre les services qu'elles réclameront, connecter leurs activités évangéliques, sociales ou caritatives, les rassembler dans des célébrations d'unité, subvenir aux besoins religieux des chrétiens dispersés ou des masses déchristianisées, promouvoir l'évangélisation sur un plan régional ou national. Ainsi, grâce, d'un côté, à la responsabilisation des laïcs dans des communautés devenues autonomes et, d'un autre côté, à l'allègement des charges du ministère consacré et à l'élargissement de ses perspectives, l'Église sera capable d'assumer plus efficacement sa mission évangélique.

La prise de responsabilité des laïcs ne doit pas être vue comme une prise du pouvoir, arraché aux mains de ses détenteurs actuels. Mais elle ne se fera pas non plus sans une association des premiers au pouvoir exercé par les seconds. La hiérarchie a peur que ne s'introduise un peu de démocratie dans l'Église, ce qui semble représenter pour elle le mal suprême; aussi prétend-elle ne pas disposer à son gré du pouvoir que le Christ lui a confié et qui appartient à lui seul. Mais où voit-on dans le Nouveau Testament que l'Église aurait été fondée sous le régime de la monarchie? La seule loi donnée par Jésus à ses apôtres est l'interdiction de commander à la façon des puissants de ce monde, c'est-à-dire par mode de domination.

Le pouvoir ne doit pas s'exercer sans partage, afin que l'obéissance soit rendue à Dieu même et ne s'arrête pas à la personne des chefs, afin également que l'autorité n'empêche pas la libre créativité inspirée par l'Esprit Saint aux membres du corps du Christ pour la croissance de ce corps. Le pouvoir ecclésiastique est donc limité par l'obligation de respecter ce que Paul appelle « la concitoyenneté des saints » : il est permis d'entendre par là les droits des fidèles laïcs à participer à la gestion de leur être-au-Christ, de leur vivre-ensemble en Église, de leur vivre-en-chrétiens dans le monde, et aussi à la gestion du bien commun de la société séculière, qui ne relève pas de l'autorité de l'Église. Tous ces droits méritent d'être considérés comme inhérents à l'égale appartenance de tous les chrétiens au Christ.

L'apparition du sujet moderne, avons-nous dit, est liée à la revendication de la liberté de conscience, du droit de chaque individu à suivre le jugement de sa conscience et à agir en personne responsable de ses choix et de ses actes. L'Église a été désertée par tant de fidèles et a perdu sa crédibilité au regard du monde moderne, parce qu'elle n'a pas su concilier le respect de cette liberté avec l'autorité divine dont elle se prévalait, et parce qu'elle refusait à ses membres les droits que les États, eux aussi plus ou moins théocratiques, durent concéder à leurs citoyens - avant tout le droit de participer à l'expression d'une volonté commune. L'Église ne rentrera pas en communication avec ce monde tant qu'elle n'aura pas donné figure en elle-même à la liberté dont l'Évangile est la source. La reprise effective de sa mission est au prix de cette conversion.

Joseph Moingt, SJ

Institut Notre-Dame du Bon-Conseil



BENOIT XVI PRÉCISE LE CARACTÈRE PROPRE DES ORGANISMES CARITATIFS CATHOLIQUES

La charité chrétienne est au cœur du pontificat de Benoît XVI. Et, à ses yeux, l'adjectif a autant de prix que le substantif. Tout comme en matière d'éducation, le pape est très attentif à la question du « caractère propre », de l'identité même, de l'action caritative mise en œuvre par les catholiques.

On l'a vu lors des polémiques ayant suivi le veto mis par la Secrétairerie d'État, début 2011, [à la réélection à la tête de Caritas internationalis](#) de Lesley-Ann Knight. Certes, la Curie lui reprochait alors son manque de collaboration interne, mais il s'agissait bien, aussi, notamment aux yeux du cardinal guinéen Robert Sarah, président du conseil pontifical « Cor unum », autorité référente de Caritas, de raffermir les fondements théologiques de la charité des catholiques. En mai 2012, un décret signé du cardinal Tarcisio Bertone, secrétaire d'État du Saint-Siège, avait d'ailleurs déjà détaillé la nouvelle articulation entre la fédération Caritas Internationalis (CI) et les diverses instances gouvernementales de l'Église.

Avec son motu proprio « De caritate ministranda » (« Sur le service de la charité »), signé le 11 novembre et rendu public le 1^{er} décembre 2012, Benoît XVI formalise les liens juridiques qui doivent désormais unir l'ensemble des organismes caritatifs catholiques aux évêques et au conseil pontifical Cor unum.

L'un des trois fondements de l'Église

Reprenant son [encyclique](#) « Deus caritas est » (§ 25), et comme il l'avait fait à l'ouverture du [synode](#) sur la nouvelle évangélisation, le pape rappelle tout d'abord que la charité est l'un des trois

fondements de la mission de l'Église, avec la proclamation de la Parole de Dieu et la célébration des sacrements. C'est pour cette raison, constatant l'absence de cette exigence dans le code de droit canonique, qu'il a souhaité préciser les contours de l'autorité épiscopale en la matière. Sur le fond comme sur la forme.

Sur le fond, « l'activité caritative de l'Église, à tous les niveaux, doit éviter le risque de se dissoudre dans une organisation commune d'assistance, en en devenant une simple variante ». Autrement dit, la charité chrétienne, qui n'est pas qu'une assistance sociale, doit cultiver son caractère propre. Quel est-il?

En accord avec la doctrine

« Les initiatives collectives de charité auxquelles se réfère ce motu proprio, sont tenues d'observer, dans le cadre de leurs activités, les principes de la doctrine catholique et ne peuvent accepter des engagements qui d'une façon ou d'une autre puissent conditionner l'observance de ces-dits principes » (art 1, § 3). Avec ces mots, Benoît XVI touche la grande complexité de l'action caritative, notamment lorsqu'elle concerne la dignité devant être reconnue à toute vie humaine, de ses débuts à sa fin naturelle. Des organismes caritatifs catholiques ne doivent donc, en aucun cas, favoriser des pratiques abortives, contraceptives ou euthanasiques.

Ceci doit se traduire également sur le plan financier : « L'évêque diocésain doit éviter que des organismes de charité qui sont sous son autorité, soient financés par des entités ou des institutions qui poursuivent des buts contraires à la doctrine de l'Église. De même, afin d'éviter de scandaliser les fidèles, l'évêque diocésain doit éviter que ces-dits organismes caritatifs acceptent des contributions en faveur d'initiatives qui, dans la finalité ou les moyens pour l'atteindre, ne sont pas en accord avec la doctrine de l'Église. » (art 10, § 3). Et

également au plan international, « le [dicastère](#) du Saint-Siège compétent doit être consulté au préalable. » (art. 12, § 2).

Sur la forme, Benoît XVI affirme aussi des exigences précises : « Un organisme caritatif ne peut utiliser la dénomination « catholique » qu'avec le consentement écrit de l'autorité compétente » (art. 2, § 2). Et ces organismes « sont tenus à choisir leurs propres collaborateurs parmi des personnes qui partagent, ou au moins, respectent l'identité catholique de ces œuvres. » (art 7, § 1).

Charité évangélique

Au total, ce motu proprio, qui formalise des exigences déjà exprimées par Rome aussi bien auprès des évêchés locaux que des organismes internationaux de développement, aborde des thèmes sensibles, qui touchent la vie quotidienne des acteurs catholiques de la charité, du nord au sud. Souvent, notamment dans les pays occidentaux, ces acteurs sont, en eux-mêmes, une sorte de « Parvis des Gentils » ouverts à tous, permettant ainsi à beaucoup de découvrir, de l'intérieur, les exigences de la charité évangélique, sans pour autant tous s'y conformer. De même, dans les pays du sud, notamment en Afrique où les organismes d'Église sont en première ligne dans la lutte contre le sida, il peut y avoir conflit entre la rectitude doctrinale et l'efficacité immédiate.



LETTRE DE DOMINIQUE BOISVERT

Montréal, le 11 novembre 2012

Mgr Richard Smith, président de la CECC
 Mgr François Lapierre, président du comité Justice et paix de la CECC
 Mgr Pierre-André Fournier, président de l'AECO

Messeigneurs ou Messieurs les évêques,
 et frères dans le Christ Jésus,

J'ai hésité avant de m'adresser publiquement à vous car je suis conscient de la lourde responsabilité qui est la vôtre au sein de notre Église catholique romaine. Et pourtant, je n'en peux plus de taire ce qui demande à être crié : comme Jésus le dit à ses disciples, « si eux se taisent, les pierres crieront » (Luc, 19, 40).

Je m'adresse à vous avec confiance et en toute franchise, d'autant plus que j'ose considérer deux des trois destinataires de cette lettre comme des amis. Mais l'amitié invite à la vérité et n'a que faire des flatteries ou de la diplomatie.

Je vous écris donc au sujet de quelques événements récents dans notre Église qui m'inquiètent au plus haut point : la crise majeure qui secoue Développement et Paix depuis déjà plus d'un an, mais aussi la mise au rancart de la Lettre pastorale « *La pauvreté au Canada à la lumière de la crise économique : un moment de vérité.* »

Pour ne pas allonger inutilement cette lettre à force de précautions et de nuances, j'irai droit au but : notre Église catholique romaine, mon Église, à travers sa hiérarchie épiscopale, sacrifie la radicalité de l'Évangile (car que sont les Béatitudes, sinon une interpellation radicale du monde tel qu'il va?) au profit de « l'unité » entre évêques et avec Rome. Notre Église, mon Église, malgré tout son dévouement et sa bonne volonté, a depuis longtemps abdiqué cette « glorieuse liberté des enfants de Dieu » (Romains, 8, 21) annoncée dans la Bonne Nouvelle. Notre Église, mon Église, a choisi de se taire pour éviter les débats et les conflits et pour ne pas indisposer Rome, le pouvoir central qui s'éloigne de plus en plus de la collégialité épiscopale mise de l'avant par Vatican II et de l'Église peuple de Dieu proclamée dans *Lumen Gentium*.

La crise à Développement et Paix

J'avais déjà, le 12 mars 2006, poussé un cri d'alarme dans ma « *Lettre à mes frères évêques du Québec* » (http://www.culture-et-foi.com/critique/dominique_boisvert.htm). Depuis ce temps, rien n'a vraiment changé, sinon que l'épiscopat a été profondément renouvelé (je ne connais plus personnellement, contrairement à 2006, la grande majorité d'entre eux) et que les réflexes de nos évêques actuels semblent encore plus frileux qu'à l'époque.

De même, quand la crise à Développement et Paix en était encore à ses débuts, j'ai écrit une longue lettre personnelle au directeur général de Développement et Paix (*voir en annexe, ma lettre du 20 avril 2011*) qui avait fait appel à mes services pour aider l'organisme à maintenir ses orientations dans le contexte des règles strictes imposées aux organismes de bienfaisance canadiens par Revenu Canada. À cette époque, je faisais le pari de la confiance dans les autorités de Développement et Paix et leur prêtait les meilleures intentions du monde dans un contexte où la pression se faisait forte pour infléchir l'orientation claire de l'organisme depuis sa fondation dans la foulée du Concile Vatican II.

Malheureusement, dix-huit mois plus tard, je dois constater que cette confiance n'était probablement pas justifiée. J'ai suivi de près les nombreuses péripéties de la crise à Développement et Paix, les assurances données et les appels à la patience lancés, à quelques reprises, par certains évêques et responsables de l'organisme. Mais avec le recul du temps, j'en viens malheureusement à la conclusion que cette crise, de plus en plus profonde, n'est nullement le fruit de plusieurs « événements fortuits » ou des seules pressions de « groupes religieux conservateurs ou de droite » : **la direction même de Développement et Paix, de même que les responsables épiscopaux de la CECC, me sem-**

blent porter une responsabilité directe dans la « reprise en main » de l'organisme, soit par action ou par omission.

Ou bien le directeur général actuel a été mis en place, dès sa nomination, pour réformer Développement et Paix dans le sens d'une soumission peureuse face à Rome, à ses mandataires de la CECC et/ou aux pressions du gouvernement conservateur canadien actuel; *ou bien*, par manque de courage, de liberté et de vision, il s'est lui-même soumis à cette réorientation, malgré les demandes répétées du membership et des instances de l'organisme. De même, *ou bien* la direction actuelle de la CECC a décidé de « remettre au pas » Développement et Paix pour en faire le bras charitable et soumis de l'épiscopat (et de Rome) en matière de développement international; *ou bien*, par manque de courage, de liberté et de vision, les responsables de la CECC n'ont pas osé s'opposer aux demandes ou aux pressions qu'ils ont subies en ce sens.

Cette attitude est d'autant plus catastrophique que pendant ce temps, les organismes de coopération et de solidarité internationales, tant au Québec qu'au Canada, luttent avec leurs faibles moyens mais avec l'énergie du désespoir pour sauver ce qui peut encore l'être de l'expertise accumulée et des liens créés avec les communautés du Sud depuis plus de 40 ans et que le gouvernement conservateur de M. Harper est en train de balayer à force de coupures injustifiées (voir, par exemple, le désormais fameux dossier de Kairos et de l'ex-ministre Bev Oda) et de réalignement majeur de notre politique d'aide à l'étranger. Et qu'avec ses décisions sur Développement et Paix, l'épiscopat canadien « laisse tomber » complètement ses alliés naturels de la société civile (CCCI, AQOCI) pour se faire complice des réalignements dangereux imposés par le gouvernement Harper.

La Lettre pastorale sur la crise économique

Dans l'autre dossier que je voulais discuter dans cette lettre, il me semble absolument *évident* que la vraie raison de la mise au rancart, par le Bureau de direction de la CECC, de la Lettre pastorale portant sur la crise économique, n'est pas son « peu d'impact probable », ou son caractère « dépassé » ou « obscur ».

J'ai déjà eu le privilège de travailler très étroitement avec la direction de l'AECO, à l'occasion des Sommets socio-économiques de 1996 convoqués par le gouvernement Bouchard. Je connais, de l'intérieur, tous les écueils et les sensibilités dont il faut tenir compte pour en arriver à une attitude ou à une déclaration épiscopale. Et je sais, par expérience, combien les pressions sont fortes, à l'intérieur même de l'épiscopat, pour éviter ou enrober toute parole un peu incisive, même quand elle sort en droite ligne de l'Évangile lui-même.

Nos évêques actuels, dont la générosité et le dévouement ne font aucun doute, ont perdu depuis plusieurs années l'audace et la liberté de parole qui caractérisaient certains de leurs prédécesseurs. Et c'est infiniment dommage! La population québécoise en général, et le peuple de Dieu qui est l'Église au Québec, désespèrent (pour ceux et celles à qui il reste encore de l'espérance) de retrouver un jour une Parole qui ose, une Parole qui est vraie, une Parole qui les rejoint dans leurs besoins actuels et quotidiens.

Nos évêques canadiens avaient déjà osé une telle parole dans leur Lettre pastorale de 1982 (*"La crise économique actuelle - lettre pastorale aux chefs politiques et aux citoyens canadiens"*, L'Église canadienne, 6 janvier 1983), prise de parole prophétique qui avait été fort mal reçue à l'époque par nos politiciens... libéraux! Pas besoin d'être grand clerc pour deviner que le gouvernement conservateur actuel n'aurait pas mieux accueilli une nou-

velle Lettre pastorale critique sur la crise économique, beaucoup plus grave, de 2007-2008!

Que puis-je dire, en conclusion, que je n'ai pas déjà dit?

Notre monde a, plus que jamais, besoin de la Bonne Nouvelle annoncée par Jésus de Nazareth. Cette Bonne Nouvelle est d'abord annoncée aux pauvres et elle parle de délivrance des captifs, de guérison des aveugles et de libération des opprimés (Luc, 4, 18-19). Pas de morale sexuelle, de recititude théologique ou de conformité liturgique.

Notre Église, mon Église, est en crise : ce n'est pas à vous que je l'apprendrai ! Et j'ai bien peur qu'elle le reste encore longtemps, si elle ne se décide pas à revenir enfin à l'intuition prophétique de Jean XXIII qui avait compris cet urgent besoin d'ouvrir toutes grandes les fenêtres, non pas pour y proclamer nos certitudes mais pour y laisser entrer largement, sans réserve, les vents de l'Esprit présents dans les « signes des temps ».

Nous célébrons cette année le 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. Ce n'est certainement pas l'accueil que les évêques canadiens ont réservé, il y a quelques années, aux suggestions des rares évêques canadiens encore vivants et qui avaient participé au Concile (comme Mgr Charbonneau ou De Roo) qui me donne quelque espoir quant à cet anniversaire. Mais je ne désespère pas : l'Esprit parle où, quand et comme Il veut. Peut-être saura-t-il faire revivre l'esprit de Jean XXIII et nous ré-insuffler la confiance dans ce monde et cette terre que Dieu a aimés jusqu'à s'y incarner?

Votre frère en Jésus, avec toutes ses limites et ses faiblesses, mais qui vous implore de remplacer la prudence par l'audace, la peur par la confiance et la soumission par la liberté, comme l'Évangile nous invite à le faire.

Avec l'assurance de ma prière et de ma solidarité,

Dominique Boisvert

ANNEXE

Montréal, le 20 avril 2011

À M. Michael Casey,
Directeur général de Développement et Paix

Aux membres du Conseil d'administration
et aux membres du Conseil de direction
de Développement et Paix

Cher M. Casey,

Comme vous vous en souvenez, nous avons travaillé ensemble à votre invitation, avec le Conseil de direction de Développement et Paix, le 12 janvier dernier, au sujet des règles de Revenu Canada applicables au travail "politique" des organismes de bienfaisance.

C'est à ce titre, mais aussi comme chrétien engagé et comme simple donateur de Développement et Paix, que je m'adresse à vous, aux membres du Conseil de direction et aux membres du Conseil d'administration, au sujet de la plus récente polémique menaçant le travail de l'organisme sur le terrain et ses appuis au sein de l'épiscopat canadien.

Il est évident que tout organisme doit respecter les lois et les règles qui le régissent: celles de son pays (pour le numéro de charité, par exemple), celle de son Église (pour ses liens avec les évêques dans chaque diocèse, par exemple) et celles de sa propre organisation (pour les difficiles décisions à prendre en période de conflit).

Mais une fois cela dit (et respecté), **un organisme comme Développement et Paix doit avant tout**

s'inspirer et témoigner de la Bonne Nouvelle qu'est l'Évangile. Nous n'existons pas pour le pays, pour l'Église, ni même pour l'organisation elle-même: nous existons pour ce Dieu annoncé par Jésus de Nazareth en Luc 4, 18-19 (*"L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a oint pour annoncer une bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le coeur brisé, pour proclamer aux captifs la délivrance, et aux aveugles le recouvrement de la vue, pour renvoyer libres les opprimés. Pour publier une année de grâce du Seigneur."*).

Développement et Paix doit annoncer, et pratiquer, cette liberté des enfants de Dieu inaugurée par Jésus. Et comme il l'a lui-même rappelé, c'est "la vérité (qui) vous rendra libres".

Développement et Paix le fait, sur le terrain du travail (et du combat) pour la justice depuis plus de quarante ans, aussi bien dans les pays du Sud qu'ici même d'où origine très souvent l'injustice. Développement et Paix doit poursuivre courageusement son travail et son combat, sans se laisser intimider, et encore moins dicter ses choix et sa conduite, par les forces intégristes de la droite religieuse, fût-elle chrétienne, catholique ou même influente au sein de l'épiscopat canadien.

Notre monde actuel, au plan planétaire comme ici même au Canada et au Québec, a un urgent besoin du sens qu'annonce la Bonne Nouvelle de Jésus de Nazareth. La justice et la quête de sens exigent que Développement et Paix reste debout, avec courage et détermination, face aux menaces et à l'adversité. En ce sens, les récentes interventions épiscopales pour empêcher la P. Arriaga de témoigner de son travail au Mexique ne témoignent aucunement d'une Bonne Nouvelle. Le refus de s'y plier, ou la mise en place d'activités alternatives permettant d'éviter son renvoi au Mexique, auraient été signes d'une Bonne Nouvelle.

Je sais bien les pressions auxquelles vous êtes soumis, les menaces sur le financement de l'organisme, les responsabilités qui sont les vôtres, tant à l'égard des centaines d'organismes que vous appuyez partout dans le monde qu'à l'égard de vos propres employés. Et je comprends la difficulté et le poids des décisions à prendre.

Mais je vous en conjure, comme chrétien et comme sympathisant de Développement et Paix, tenez bon et ne cédez pas aux pressions des pharisiens ou des zélotes d'une religion mal comprise, axée sur la rigueur et la pureté de la loi ou de la doctrine, au détriment de l'amour des hommes et des femmes en chair et en os qui essaient simplement de vivre (quand ce n'est pas de survivre) et auxquels Jésus était si sensible.

Vous pouvez compter sur notre solidarité, notre prière et notre appui indéfectibles, les miens bien sûr, mais aussi, j'en suis convaincu, ceux de très nombreux chrétiens et chrétiennes engagés au service de la justice et de la Bonne Nouvelle.

Je vous souhaite, ainsi qu'à tous vos collègues du Conseil d'administration et du Conseil de direction, la force et la liberté que donnent la vérité et la justice du combat à mener. Et je vous remercie pour tout le travail remarquable de Développement et Paix depuis sa création et pour celui que vous continuerez à faire malgré les tempêtes et l'adversité.

Dominique Boisvert



**LETTRE OUVERTE AU CONSEIL NATIONAL
DE DÉVELOPPEMENT ET PAIX
POUR ANNONCER MA DÉMISSION DU COMITÉ
DE THÉOLOGIE**

**OPEN LETTER TO THE NATIONAL COUNCIL
OF DEVELOPMENT AND PEACE TO
ANNOUNCE MY RESIGNATION AS MEMBER OF
THE THEOLOGY COMMITTEE**

Chers et chères membres du Conseil national,
*Dear members of the National Council of
Development and Peace,
I already apologize to the Anglophone members of
the National Council for having written this letter in
French only. I lacked time, along with competence,
to write also in English. I hope the National Council
will be able to provide an English version of the
letter.*

Je ne saurais exprimer mieux que par le texte biblique qui suit ma perception du cours des choses depuis 2009 à Développement et Paix. Il traduit également le désarroi des membres des équipes locales et diocésaines face à cette lamentable dynamique; celui aussi de son formidable personnel, des membres des comités comme ceux du Comité de théologie auquel je participe depuis 2007, ainsi que de tous les individus et groupes ayant toujours appuyé l'Organisme, dont les fidèles des communautés chrétiennes, : «QUAND IL N'Y A PLUS DE DIRECTION DANS LE PAYS, LE PEUPLE MEURT» (*Prov 11, 14*).

Mon parcours et attachement à Développement et Paix

Avant de vous écrire les lignes qui suivent, celles-ci ont d'abord habité ma peine et mes insomnies tant à propos de Développement et Paix que de l'Église. Un lien profond à Développement et Paix a structuré et inspiré tout mon itinéraire d'adulte. Je me sens viscéralement attaché et redevable à Développement et Paix. Mes vingt ans, en 1967,

ont connu une Église qui savait solliciter des jeunes le meilleur d'eux-mêmes. En cette année-là, j'entendais Mgr. Helder Camara nous proposer une analyse des rapports Nord-Sud qui dessillait aussi nos yeux sur l'évangile. Je fis la même année un séjour en Amérique latine avec d'autres dirigeants de mouvements dans le cadre de la Fraternité Saint-Jean-Valparaiso fondée par les regrettés Mgr. Gérard-Marie Coderre et M. André Tremblay, l'un des fondateurs de Développement et Paix et son premier directeur des programmes internationaux. Nous lisions là-bas *Populorum progressio* et nous découvrons la réalité du Sud tout comme l'Église de la libération qui s'y engageait dans la foulée du Concile. En 1967, l'Église catholique canadienne, évêques, prêtres, religieux et laïcs, mettait sur pied Développement et Paix pour répondre à l'appel de Paul VI et de Mgr. Camara. J'ai eu le bonheur d'organiser ou de participer comme étudiant en théologie à plusieurs activités de campagne ou de formation des débuts de l'Organisme. Je me souviens des élans des laïcs, soutenus à cette époque par les évêques heureux de nous voir prendre des responsabilités sociales et ecclésiales comme «adultes dans la foi», comme on le disait alors.

Si bien qu'en 1974, tout en achevant une thèse de doctorat sur la christologie de Hans Urs von Balthasar, j'entre à Développement et Paix comme animateur régional pour ensuite devenir, deux ans plus tard, recherchiste pour les programmes d'éducation à la solidarité internationale jusqu'en 1985. J'aurai, entre autres, participé à la mise en route des campagnes d'automne axées sur des situations d'injustices précises et proposant des actions de solidarité visant explicitement l'éradication de leurs causes structurelles : Apartheid en Afrique du Sud (prisonniers politiques, soutien canadien du régime), Grands-mères de la Plaza de Mayo (enfants et petits-enfants «disparus») en Argentine, peuples indigènes opprimés du Guatemala, paysans et indigènes des Philippines sous la

dictature de Marcos, militarisation comme obstacle au développement, etc.

Depuis longtemps, nous constatons une réception de nos programmes dans les communautés chrétiennes qui variait selon le degré de sensibilisation des pasteurs à la dimension sociale de l'évangile. En 1985, poussé par cette interpellation et sentant ma théologie transformée par l'expérience de Développement et Paix et de ses partenaires, je m'engage comme professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal en me donnant pour objectif d'intégrer à la formation des futurs pasteurs, agents et agentes de pastorale et autres leaders laïcs une prise en compte fondamentale de l'impératif évangélique de la solidarité sociale et internationale. C'est à cette tâche que je me consacrerai pendant les 22 années suivantes auprès d'une génération entière d'étudiants et d'étudiantes et auprès d'une multitude de groupes engagés sur le terrain. Cette période sera aussi l'occasion de multiples collaborations avec la Conférence des évêques catholiques du Canada (CÉCC) ainsi qu'avec le Comité des affaires sociales (membre collaborateur de 1986 à 1989) de l'Assemblée des évêques du Québec.

En 2007, je prends ma retraite de l'Université. Je reçois alors une invitation à me joindre au Comité de théologie de Développement et Paix. Ce sera le seul nouvel engagement que j'accepterai dans le travail de solidarité que je poursuis. Je rentrais à la «maison». Bien qu'ayant toujours accompagné pendant ce temps l'Organisme, même de loin, je retrouvais avec admiration et fierté un Développement et Paix qui avait évolué de façon créatrice et dans la fidélité à ses fondements. Je me réjouissais que cette nouvelle participation, cette fois à même ce que j'avais appris de la théologie, me permette de remettre à Développement et Paix un peu de ce dont je lui étais si grandement redevable.

Ma démission du Comité de théologie

Je devais terminer en novembre 2013 le deuxième terme de mon mandat et j'envisageais d'accepter un troisième terme de trois ans. Aussi comprendrez-vous à la lumière de ce qui précède que c'est avec un grand déchirement, beaucoup de tristesse et une certaine colère, mais non sans encore un espoir, que je vous annonce **MA DÉMISSION DU COMITÉ DE THÉOLOGIE**.

Avant de présenter le motif de cette décision, permettez-moi trois brèves remarques : (1) cette décision n'a rien d'un geste impulsif; elle résulte d'une mûre réflexion menée depuis trois années (crise de 2009) au terme desquelles elle s'est dernièrement imposée à ma conscience. (2) Contrairement à ce que le directeur général Michael Casey a faussement annoncé («damage control»?) à propos de la démission de Claire Doran, par exemple, ma démission, comme celle de cette dernière, ne doit rien à des «raisons personnelles» mais tient entièrement aux manœuvres que le leadership de Développement et Paix a pratiquées et aux positions qu'il a tenues face aux attaques extérieures de *LifeSiteNews*, de l'ACDI et de la CÉCC. (3) Enfin, ma démission s'inscrit dans la foulée d'une récente prise de position unanime du Comité de théologie, geste dont je suis partie prenante et dont la teneur vous sera bientôt transmise par lettre, si ce n'est déjà fait.

Motif de ma démission

Le seul et unique motif de ma démission est bien simple malgré ses multiples composantes : il s'agit du choix fait par la Direction générale et par l'Exécutif du Conseil national d'une politique de complaisance, de soumission et même d'un certain opportunisme, pour certains, plutôt que de résistance face aux attaques extérieures dont Développement et Paix a été l'objet depuis 2009. De surcroît, en monopolisant de façon autocratique l'informa-

tion et l'essentiel du pouvoir de décision, le leadership de l'Organisme a délibérément empêché le membership, le personnel, la plupart des membres du Conseil national comme tel ainsi que de ses comités, de même que les groupes de l'extérieur partageant nos idéaux, d'avoir quelque prise sur la situation comme il se devait et de participer à la défense légitime de Développement et Paix.

Il en est résulté, plus précisément en ce qui me concerne directement, que le Comité de théologie s'est trouvé devant un vide. (1) Il s'est trouvé sans interlocuteur véritable chez son mandataire, le Conseil national, lui-même pratiquement mis en tutelle et devenu muet malgré nos initiatives et appels répétés. (2) Le Comité n'a jamais été associé non plus au Comité de liaison de Développement et Paix dans ses démarches avec le Comité permanent de la CÉCC malgré les questions ecclésiales et théologiques en jeu. Il semblerait que les évêques seraient plus que réticents à une telle participation. Ils sont d'ailleurs peu enclins à des discussions franches et ouvertes sur la vision d'Église et sur la mission de Développement et Paix à cet égard. Mais le Comité de liaison n'aurait-il pas pu favoriser au moins des échanges informels entre lui et le Comité de théologie? (3) Enfin le Comité de théologie a aussi été paralysé dans sa collaboration sur plusieurs dossiers liés aux programmes en raison des bouleversements créés et du maintien dans le noir des membres de la base par la Direction générale. Face à la réalité d'un Comité n'ayant plus de vis-à-vis ni d'objet substantiel autre que d'être invité à se fondre dans la réaction inappropriée du leadership de Développement et Paix, et refusant à bon droit à ne parler qu'à lui-même, j'en suis arrivé, quant à moi, à la conclusion d'une nécessaire démission. Vient un moment ou un seuil où poursuivre une participation équivaut à légitimer ou même à se faire complice d'une orientation en cours, contradictoire avec le sens de l'engagement de Développement et Paix.

Quelques considérations complémentaires

Je me permettrai encore quelques considérations complémentaires concernant (1) les pressions extérieures, (2) la réaction faite au nom de Développement et Paix, et (3) la situation du Comité de théologie.

D'abord sur les *acteurs extérieurs*. Nous savons que les allégations de *LifeSiteNews* n'étaient pas fondées et que, n'eussent été des coûts financiers, elles auraient pu être démenties judiciairement. À mon sens cependant, un petit groupe d'évêques qu'il faut bien qualifier d'ultraconservateurs, appuyé sur le Secrétaire général de la Conférence, a fait «comme si» Développement et Paix était fautif, trouvant là le prétexte rêvé pour entraîner plus avant l'ensemble de la CÉCC dans un projet d'Église («coup» d'Église?) singulier aujourd'hui fortement promu par le Vatican. Le Directeur général de Développement et Paix s'est alors vu intimider et asséner en privé, et soi-disant au nom de la CÉCC, plusieurs diktats (ex. renvoi de son invité le Père Arriaga de l'organisme mexicain ProDH, demande de lettres d'excuses, interdiction de se défendre, etc.) avec menace de rupture de l'appui des évêques. Au lieu, alors de s'appuyer sur les instances régulières de l'Organisme, le soi-disant représentant (un «employé» et non un élu) de Développement et Paix, isolé et faible, capitula¹. L'Organisme fut ainsi forcé par tous ces gens de jouer dans un mauvais film, tissé de mensonges, surréaliste, kafkaïen², et sans plus de lien avec la réalité, une fiction cependant créatrice d'une autre «réalité», funeste celle-là. J'eus, dès ce moment, le sentiment diffus que l'Organisme était victime d'une sorte d'imposture, sinon d'une conspiration. La *caritas* en venait-elle ici à vouloir se passer de la *veritas*?

C'est ce film que nous avons vu défiler depuis ce temps, avec, par exemple : (1) l'imposition d'une politique de *Nihil obstat* (ensuite atténuée devant

le tollé suscité) des évêques du Sud par rapport aux partenaires et programmes de Développement et Paix; (2) la mise en tutelle *de facto* du Conseil national au profit d'une structure parallèle de liaison avec la CÉCC, une structure qui ne devait agir que ponctuellement, mais qui se fait permanente et devient, à toute fin pratique, la véritable instance de gouvernance de Développement et Paix³; (3) l'extrême timidité du communiqué de la CÉCC sub-séquent à l'annonce par l'ACDI de la réduction drastique de la subvention quinquennale destinée à Développement et Paix, un «silence» dont on comprend maintenant mieux les motifs politiques à la lumière de l'actualité⁴ et des tractations autour du projet de campagne 2012 de Développement et Paix, susceptible de heurter le gouvernement conservateur; (4) l'annulation de l'essentiel de la campagne de l'automne 2012 pour des raisons d'intérêts politiques de la CÉCC dans ses rapports avec le gouvernement Harper (aurait-on vu Jésus négocier quelque avantage personnel avec Pilate en échange du sacrifice de ses disciples?), intérêts, donc, camouflés ensuite en préoccupation d'«unité» épiscopale et ecclésiale, ici érigée en «idole» puisque s'imposant «à tout prix» et se faisant ainsi sacrificielle.

En fait, ce mauvais film est d'ampleur mondiale. Tous les organismes apparentés à Développement et Paix et regroupés à *Caritas internationalis* ou à la CIDSE subissent des pressions semblables, signe d'un dessein concerté à leur égard. Ces pressions vont de pair avec la réduction de l'enseignement social de l'Église à la seule encyclique *Caritas in veritate* — une réduction dévalorisant du coup, paradoxalement, l'apport de l'encyclique — en fait, à quelques paragraphes de celle-ci seulement, centrés sur le respect de la vie intra-utérine, une réalité qui n'a presque rien à voir avec le travail de Développement et Paix. C'est comme si l'Église décidait de réduire l'évangile à quelques passages de celui-ci. Enfin, cette orientation va de pair avec l'évacuation presque complète de la justice sociale de

l'enseignement et de l'agenda de l'Église (ex. abolition du poste de conseiller principal pour les questions de justice sociale à la CÉCC, et annulation récente d'un projet de lettre pastorale sur la crise économique). Elle fait sortir l'économie et la politique, par exemple, du champ de l'évangélisation. Privé ainsi de sa mission fondamentale, Développement et Paix pourrait alors être transformé en n'importe quoi d'autre, en organisme pro-vie, par exemple.

N'est-il pas troublant de voir l'épiscopat, à l'encontre du *sensus fidei*, démanteler ainsi ou faire «avorter» un organisme (y compris l'autonomie qui lui a été octroyée) considéré comme un joyau de l'Église canadienne, appartenant à celle-ci dans son ensemble, et ne pouvant donc être considéré comme la «chose» des seuls évêques? N'est-il pas troublant de voir l'épiscopat faire de Développement et Paix le bouc émissaire emblématique d'un catholicisme avec lequel certains évêques veulent rompre pour lui substituer, semble-il, une forme de fondamentalisme? La promotion d'un nouvel accent dans l'enseignement de l'Église nécessitait-elle de tout détruire dans les autres secteurs de son engagement? Comment y reconnaître la plupart de nos évêques? Les évêques ou «épiscopos» [du grec *epi* (sur) et *skopein* (veiller)] ne devraient-ils pas, fraternellement, «veiller sur» les fidèles comme des pasteurs, et non d'abord les «surveiller» de manière inquisitoriale? Nous sommes «scandalisés» au sens biblique fort, par un tel recours à la logique si peu évangélique de l'autoritarisme et de la seule puissance. Tout se passe comme si les évêques cherchaient à briser la fibre de l'engagement social des membres de Développement et Paix, une fibre intimement liée à celle de leur foi, faisant intégralement partie de celle-ci. Aussi les membres éprouvent-ils une grande souffrance, de la détresse même, devant un tel comportement épiscopal. Seule «consolation», s'il en est, nous continuons de croire qu'une majorité des évêques n'approuvent pas la politique suivie en

leur nom. J'ai déjà lancé une interpellation à leur intention dans mon texte *Nihil obstat...*, mais sans écho substantiel. Il est peut-être encore temps qu'ils réagissent, mais il se fait tard. Une chose est certaine : personne ne pourra agir à la place de ces évêques au sein de la CÉCC même!

L'argent dominateur serait-il en train de gagner? Celui, d'une part, du gouvernement Harper détournant de Développement et Paix des fonds publics pour les rediriger vers des compagnies minières pour leurs projets «philanthropiques» (publicitaires); celui, d'autre part, de quelques évêques de diocèses plus riches⁵ servant à un chantage éhonté pour chercher à détourner Développement et Paix de la solidarité qui cherchait à déplacer les «montagnes» de l'injustice pour l'orienter vers des projets parfaitement compatibles avec le statu quo structurel ainsi qu'avec une collusion à peine voilée avec les pouvoirs en place.

Quant à la *réaction de Développement et Paix*, ce qui précède ne l'excuse en rien ou si peu. On ne peut empêcher des attaques extérieures. Il nous faut cependant y réagir selon le sens qui nous habite. C'est précisément ce sens qui a manqué aux dirigeants autocrates de Développement et Paix. Ceux-ci ne semblaient ni avoir d'ancrage réel dans l'identité et la mission de l'Organisme, ni posséder l'analyse socio-politique fondant ses orientations, ni s'être appropriés les références théologiques fondatrices de cette mission et de ses pratiques. Aussi furent-ils dépourvus à la première tempête. Plutôt que de réagir en s'appuyant sur l'ensemble de l'Organisme, sur ses instances et processus démocratiques ainsi que sur ses ressources concernant ces trois volets, ils s'en sont remis, pieds et poings liés à leurs interlocuteurs d'en face, acceptant à toute fin pratique de s'en faire les exécutants internes quitte à manipuler les instances de Développement et Paix et à écarter toute source potentielle de contestation, à commencer par les membres, encore aujourd'hui peu informés de la situation,

surtout du côté anglophone. Le leadership de Développement et Paix donne maintenant l'impression de prendre directement ses ordres de la CÉCC. Ne défendant pas l'Organisme, il a rendu impossible sa défense par le mouvement et par une opinion publique qui lui était pourtant a priori favorable. Pire, encore, à propos de la campagne d'automne 2012, le Directeur général a même pris l'initiative d'appeler personnellement au moins un sinon plusieurs évêques du Québec décidés malgré tout à aller de l'avant avec l'approche intégrale de la campagne, pour les en dissuader, en arguant qu'ils risquaient ainsi de «nuire» à l'Organisme!

J'ai déjà dit ailleurs qu'il pourrait arriver un seuil de dégradation de la spécificité de Développement et Paix où il ne vaudrait plus la peine que l'Organisme existe. Ce seuil n'est certes plus loin, en espérant qu'il n'ait pas déjà été dépassé. Laisserons-nous les «fossoyeurs» de l'identité de Développement et Paix, autant à l'interne qu'à l'externe, poursuivre tranquillement leur œuvre?

J'en viens finalement au **Comité de théologie**. Au regard, d'abord, de la crise et de nos rapports avec le Conseil national et la Direction générale, je voudrais mettre en évidence quelques faits. Peu après l'attaque de *LifeSiteNews*, en 2009, le Directeur général finit par convoquer une réunion spéciale du Comité de théologie, au mois de mai, afin de nous présenter la situation. Il se produisit alors un incident révélateur. Après une période de questions, tout en restant présent, il nous laissa discuter en se montrant complètement indifférent à nos propos (j'imagine que c'est ainsi qu'on peut qualifier le fait qu'il se soit alors plongé dans la lecture de son journal) jusqu'au moment du dîner à prendre ensemble! Nous sommes restés interloqués et devenus...perplexes. Il y a là, pour moi, au-delà de l'anecdote, une métaphore de la conduite de l'Organisme par la direction générale depuis le début de la crise!

Le Comité prit deux décisions importantes lors de cette rencontre : (1) On nous avait demandé de commencer une réflexion sur les critères concernant la pratique du partenariat, une initiative qui aurait pourtant dû relever du Service des programmes internationaux avec notre possible collaboration. Ce document substantiel (*Critères que l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix pourrait utiliser avec ses partenaires dans les questions éthiques*, avec pour titre le plus récent : *Partnership Policy Framework*) réalisé sous la conduite de Michel Côté, n'a pas encore reçu d'approbation officielle. Une version édulcorée ou réductrice, que dirigea le théologien Tom Rosica au nom de la CÉCC, sera bientôt discutée à une réunion du Comité de liaison avec le Comité permanent de la CÉCC et risque de faire loi pour l'avenir. (2) Devant l'étonnante panique de la Direction générale, panique que nous croyions injustifiée vu les réalisations solides de Développement et Paix, nous avons conçu un document décrivant et analysant la trajectoire de Développement et Paix au regard de l'enseignement social de l'Église : *La trajectoire prophétique de Développement et Paix : une fleur ecclésiale poussée dans le champ toujours en germination de l'enseignement social de l'Église* (28 p.). Il a été déposé au Conseil national en novembre 2009. Aucun écho ne nous est jamais parvenu. Cette étude, nullement polémique, réalisée au nom du Comité de théologie, était destinée à servir de référence pour les membres ainsi qu'à nourrir notre fierté et notre espérance commune en ces temps de crise. Il ne leur est jamais parvenu non plus! Nous avons réitéré plusieurs fois, depuis mars 2010 jusqu'en octobre dernier, une demande d'installation de ce texte (en français et en anglais) sur le site Internet de Développement et Paix, ainsi que de diffusion auprès des conseils diocésains. À ce jour : rien.

Lors de l'épisode subséquent de la crise, en mars-avril 2011, en l'absence de circulation d'information concernant les événements et surtout la pénible

rencontre entre le Directeur général de Développement et Paix et le Secrétaire général de la CÉCC, et de ses conséquences, le Comité de théologie prit l'initiative d'écrire au Conseil national au lendemain de Pâques pour l'informer de ce que nous savions et suggérer certains gestes. Sauf quelques membres nous remerciant informellement de les informer, cette lettre n'a jamais reçu de réponse. En juin 2011, à la veille d'une réunion du Conseil national où il devait être question de la politique du *Nihil obstat* que voulait imposer la CÉCC, j'écrivis une lettre de quatre (4) pages au Conseil national. Pas d'écho non plus, sauf plus tard (en septembre) une réponse de Pat Hogan accompagnée d'une consultation qui semblait quelque peu improvisée et pour la forme à propos de quelques textes⁶. Devant l'absence de tout écho aux interventions mentionnées ci-haut, j'avais alors déjà entrepris depuis le mois d'août d'écrire une réflexion sur cette politique et de la diffuser largement, non sans l'avoir d'abord envoyée au Comité de liaison de Développement et Paix: «*Nihil obstat, le pouvoir absolu d'interférence d'évêques du Sud, contradictoire avec les relations de partenariat, avec le travail de développement, avec la co-responsabilité ecclésiale et donc avec l'identité et la mission de Développement et Paix*». Ce document de plus de vingt pages n'a jamais reçu de réponse. Je fis aussi d'autres interventions personnelles pour défendre Développement et Paix, mais leur caractère confidentiel m'empêche d'en divulguer la teneur et les destinataires.

Enfin, en juin dernier, le Directeur général, nous assurant du *caractère urgent et vital de notre apport* dans les présentes circonstances nous proposa une série de thèmes sur lesquels Développement et Paix aurait besoin que nous réfléchissions. Ceux-ci étaient, en fait, un «copier/coller» des desiderata du Président de la CÉCC vis-à-vis de Développement et Paix : la communion avec l'Église universelle, spécialement celle du Sud (avec les frères évêques), les critères de partenariat (choix,

relations, désengagement...), une démonstration de l'intégration de *Caritas in veritate* dans la vie institutionnelle de Développement et Paix et dans ses pratiques, etc. S'ajouta un thème sous-jacent et fréquemment formulé depuis quelque temps, celui de l'identité catholique. Le Directeur ajouta aussi de son cru le thème de la «Nouvelle évangélisation», expliquant que Développement et Paix, en se montrant proactif et prêt à s'engager sur cette question, la CÉCC pardonnerait peut-être à l'Organisme de ne pas en avoir fait assez sur *Caritas in veritate*. Dans ses termes : «*It would be beneficial for us if we could be proactive and prepared to engage on the 'emerging issue' of New Evangelization after the Synod*»⁷.

Le Comité accepta d'aborder ces propositions mais sans enthousiasme. Le Comité de théologie a toujours travaillé de bonne foi avec Développement et Paix, mais comment être à l'aise avec des commandes qui ne paraissaient pas prioritaires pour la dynamique de l'Organisme et surtout pour créer un faux semblant à l'intention d'une instance extérieure plus inquisitoriale qu'accompagnatrice, et aux yeux de laquelle nous n'en ferions jamais assez? Sans compter que nous ne sommes qu'un comité de bénévoles tous fort occupés par ailleurs. Le Comité décida cependant d'aborder ces thèmes à sa manière, c'est-à-dire sous l'angle du développement humain intégral. Me ravisant, je refusai personnellement plus tard de donner suite à la tâche qui m'était dévolue pour cette raison que nous n'avions pas à travailler sur des questions ou demandes venant directement de l'extérieur sans avoir été tamisées par le Conseil national ou une autre instance interne à Développement et Paix!

Sur le plan de la *collaboration aux programmes de Développement et Paix*, à part des consultations courantes ou d'office, je voudrais signaler trois projets dont la poursuite a été bloquée par la situation prévalant à Développement et Paix, et témoignant

particulièrement du sort fait aux membres et des entraves au travail du personnel.

(1) Deux sondages ont été menés auprès des membres, en 2008 et en 2010, sur leur expérience du rapport entre la foi, l'eucharistie et leur engagement. Les réponses obtenues étaient extraordinaires de profondeur. La mise en forme des résultats demandait cependant une poursuite du dialogue avec les membres. Mais l'attitude adoptée par la Direction générale en ce qui concerne la crise avait creusé un tel fossé avec les membres que les initiatives du Comité de théologie risquaient d'être dévaluées et de susciter davantage de ressentiment. Nous nous sommes donc sentis obligés d'obtenir une autorisation formelle de cette Direction pour pouvoir communiquer directement avec les membres et pouvoir aborder librement avec eux certaines questions liées à la situation générale de Développement et Paix. Nous demandions aussi que notre démarche aille de pair avec une initiative directe de la Direction générale en termes d'information et d'implication des membres à propos de la crise. Le dossier est resté bloqué. Les perturbations, le climat créé ainsi que le temps disponible ne permettent plus d'aller plus loin pour exploiter les excellents résultats de ces sondages avec les membres. (2) De même des textes sur la théologie et la spiritualité du don attendent toujours la possibilité de consultation de l'équipe d'animation et, de là, des instructions pour être mis en outils pédagogiques. Les mêmes facteurs ont joué encore ici en plus des changements de priorités. (3) Enfin, une expérience-pilote (automne 2010) de formation théologique du personnel notamment sur la tradition biblique et chrétienne d'engagement social (incluant l'enseignement social de l'Église) est encore empêchée d'avoir des suites.

Et voilà que malgré tous ces blocages et les commandes souvent inconsidérées qui nous ont été transmises, la Direction générale récidiva à notre

dernière rencontre (6 novembre). À la toute fin de la période d'échange avec elle, on nous lança un autre appel, en disant que la situation dépassait la direction et qu'il fallait l'apport des autres. Un aveu quand même significatif de son autocratie depuis trois ans. Cette fois, il s'agirait d'initier une réflexion, d'être partie prenante et d'accompagner un projet qui serait soumis au Conseil national : la tenue d'une Assemblée générale de Développement et Paix, à l'automne 2013, vers «des changements inévitables» (pourquoi déjà ce verdict?) et portant sur des questions comme (1) l'identité catholique et la place de l'Organisme dans l'Église; (2) la place et le sens de l'action politique de plaider ainsi que la relation éducation/plaider (comme si celui-ci n'était pas déjà inséparable d'un véritable travail d'éducation!), etc., mais sans plus de plan précis. Et le tout accompagné d'atermoiements sur le manque de personnel (mais pourquoi a-t-on poussé des personnes clés vers la porte?) et le besoin que le Comité de théologie s'implique peut-être au-delà des capacités de membres bénévoles ne se rencontrant que deux fois par année. Du moins est-ce ainsi que nous avons perçu cet appel. Notre réaction fut vive et sceptique, en rappelant les déceptions récentes quant au processus et aux résultats de nos contributions.

Il ne semble plus y avoir d'espace dans le Développement et Paix actuel pour un Comité de théologie véritable. Celui-ci, par exemple encore, ne fut jamais invité à travailler étroitement avec le Comité de liaison ou même à y être représenté. Les évêques s'y sont-ils opposés? Nous aurions pu, ainsi contribuer à une discussion des orientations de l'Organisme à partir de références communes puisées dans notre tradition de foi. Une discussion intégrant donc des éléments théologiques pour dépasser l'impasse, ou bien d'une simple assimilation autoritaire aux vues de la CÉCC (logique unilatérale de puissance), ou bien de simple confrontation. Ce qui aurait, évidemment, supposé, de la part des évêques, d'autres objectifs que d'abord politiques

ou idéologiques, et leur reconnaissance des laïcs comme interlocuteurs même dans le domaine théologique! Pour ma part, après avoir parlé et être intervenu en vain, j'ai jugé qu'il ne me restait plus que le retrait et le silence pour *protester contre l'inacceptable*, du moins en tant que membre de ce Comité. Cette décision est d'autant plus déchirante que l'expérience du Comité comme tel fut absolument fraternelle et stimulante, inoubliable. Nous aurions voulu faire profiter davantage l'Organisme de notre travail en retour de l'inspiration que sa vie et ses visées généreuses nous apportaient.

Et maintenant?

La politique suivie jusqu'ici par le leadership de l'Organisme aura eu des conséquences néfastes même si nous mettons à part les effets résultant directement des coupures budgétaires provoquées par la décision de l'ACDI. Celle-ci aurait d'ailleurs pu être contestée si on avait mobilisé le mouvement et, avec lui, l'opinion publique. Cette politique de Développement et Paix, déterminée de l'extérieur, a ainsi eu un effet délétère sur l'esprit des membres et a découragé le personnel. La démission ou le départ depuis mai 2012 de plus de vingt-deux personnes compétentes, loyales et identifiées à la mission de Développement et Paix, telles, par exemple, Hélène Gobeil, Paul Cliche, François Gloutnay ou encore, tout dernièrement, Claire Doran, directrice de tous les programmes au Canada, ont été dévastateurs. Des personnes comme celles-ci ont été, dans certains cas, systématiquement écartées des prises de décision ou marginalisées souvent en raison même de leur fidélité à cette mission. Cela me paraît emblématique de l'effet destructeur sur Développement et Paix d'une politique étrangère à sa trajectoire. Pour le dire crûment, des personnes comme Claire ont dû courageusement partir pour ne pas être brisées ou encore pour ne pas cautionner un tel forfait. D'autres démissions suivront peut-être encore...

Le temps s'est donc couvert, mettant durement à l'épreuve notre espérance. Mon départ du Comité de théologie ne se veut pas une rupture de mon engagement, mais veut *témoigner de l'impasse d'une situation*. C'est la forme que peut prendre ma solidarité avec le mouvement dans les circonstances présentes, et plus particulièrement celles dans lesquelles se trouve le Comité de théologie. *C'est aussi une question de dignité et de responsabilité comme laïc dans l'Église*. La régression proposée d'une responsabilité ecclésiale se rétractant dans le seul épiscopat paraît inacceptable selon les meilleures références de notre tradition, dont celle de Vatican II. Si je démissionne spécifiquement du Comité de théologie, *je reste membre de Développement et Paix*, du moins pour le moment, et continuerai d'intervenir pour son sauvetage.

Je veux aussi vous dire que si la dynamique interne était renversée de façon significative, ce serait avec empressement que je reviendrais au Comité de théologie si on m'y invitait, évidemment. Au nombre des conditions de possibilité d'un tel revirement, les deux suivantes me semblent maintenant incontournables, c'est-à-dire nécessaires même si non suffisantes. Elles visent ce qui m'apparaît comme les *deux verrous* qui, à l'interne de l'Organisme du moins, empêchent un déblocage de la situation, une véritable et plus digne défense de Développement et Paix, ainsi qu'une reprise éventuelle de son élan. S'il y a encore un espoir de revirement de la tragédie en cours, c'est de ce côté qu'il réside et il est entre vos mains.

Que le Conseil national, au premier chef, se ressaisisse et reprenne ses responsabilités autonomes prévues à la Constitution de Développement et Paix. Qu'il reprenne le leadership de l'Organisme ainsi que le contact avec les membres, et qu'il fixe de nouvelles balises pour le dialogue avec la CÉCC à travers ses instances régulières et sur d'autres bases que celles qui lui ont été imposées. Vous ne vous doutez pas à quel point les membres et tous

les amis de Développement et Paix n'attendent qu'un signal de votre part pour se lever et se ranger nombreux et déterminés à vos côtés.

Par ailleurs, si le Conseil national adoptait un tel virage par rapport à la dynamique actuelle, cela requerrait un leadership qui soit plus en consonance avec l'identité profonde de Développement et Paix, prêt à défendre celle-ci et apte à une relance conséquente de l'Organisme. Il apparaît alors évident que cette tâche ne pourrait être confiée à des personnes qui ont activement mené Développement et Paix dans une direction opposée.

C'est pourquoi, il s'imposerait que le Conseil national demande alors la démission du Directeur général et de la Directrice générale adjointe, et qu'il écarte de son Exécutif tout au moins le président sortant ainsi que l'ex-président, pour remplacer toutes ces personnes par d'autres responsables correspondant mieux aux orientations de fond réaffirmées de l'Organisme. Si vous me permettez ici une courte parenthèse et une remarque. Tout d'abord, je reste encore étonné que le mandat du Directeur général ait pu être renouvelé pour un autre terme de cinq ans, en 2011, en dépit de sa gestion désastreuse de l'Organisme et de la crise, ainsi que des critiques sérieuses à son égard. Faut-il y voir le résultat, d'une part, d'une proximité trop étroite des personnes visées plus haut, formant avec peut-être d'autres membres de l'Exécutif un cercle quasi exclusif et autocratique, et, d'autre part, de ce qui semble avoir été un appui marqué de la CÉCC à l'égard de ce groupe de dirigeants? En second lieu, qu'on comprenne bien, malgré tout, que je n'exprime ici aucune hostilité personnelle à l'égard des personnes mentionnées en tant que telles, mais que je fais plutôt le constat qu'elles se sont disqualifiées quant aux orientations fondamentales de Développement et Paix, dans des circonstances certes difficiles, et que le lien de confiance me paraît avoir été irrémédiablement

rompu à leur égard pour toute relance authentique de Développement et Paix.

Les membres de Développement et Paix se désespèrent et le personnel suffoque au quotidien depuis trois longues années. «Développement et Paix agonise», titrait hier un article du journal *Le Devoir*⁸. Que faudrait-il de plus pour que vous passiez à l'action?

Je voudrais quand même terminer sur une note d'espoir que je tire d'un texte de L'Apocalypse où l'auteur écrit, de la part du Vivant, «à l'ange de l'Église qui est à Philadelphie» : *«J'ai ouvert devant toi une porte que nul ne peut fermer, et, bien que disposant de peu de puissance, tu as gardé ma Parole sans renier mon Nom»* (Ap 3, 8). Oui, notre espérance est ferme, oui nous devons tenir bon à honorer et non «renier» le nom du Dieu de Jésus qu'une longue lignée de croyants et de croyantes a découvert comme étant Trinité, c'est-à-dire Père, Fils et Esprit, et donc «communauté» ou «solidarité», un témoignage qu'il nous faut rendre entre nous et auprès des plus vulnérables de ses frères et sœurs auxquels Il s'est identifié (Mt 25). Ne laissons pas l'adversité ni personne refermer la «porte» qui nous a été «ouverte» à travers l'expérience de Développement et Paix ni non plus nous faire «prendre en vain» ce Nom de Dieu et celui de de ses «images» que sont les humains, et que nous avons appris à honorer de cette manière.

En toute amitié et solidarité,
Michel Beaudin

P.S. Je me réserve la liberté de diffuser ailleurs le contenu de cette lettre que je vous destinai d'abord comme mandataires du Comité de théologie. Elle sera ainsi envoyée au blogue «Soutenons Développement et Paix» (www.soutenonsdetp.wordpress.com) ainsi qu'au blogue bilingue «Nous sommes le mouvement. We

are the movement» (www.mouvement-movement.blogspot.ca)

Longueuil, le 27 novembre 2012

Notes :

1. Le Comité de théologie a déjà fait part plus en détail de cette affaire au Conseil national, jusque-là peu informé, dans une lettre datée de Pâques 2011.
2. Du nom de l'écrivain tchèque Kafka. Se dit des situations qui rappellent l'atmosphère oppressante et absurde de certains romans de cet auteur.
3. Encore qu'en ce qui concerne l'initiative de «forcer» Développement et Paix à annuler sa campagne d'automne 2012, selon ce qui a été rapporté, le Président de la CÉCC n'a même pas pris la peine de consulter les propres membres du Comité permanent de la CÉCC qui fait office de vis-à-vis officiel du Comité de liaison de Développement et Paix.
4. Je me réfère ici à l'annonce récente par le ministre fédéral de la coopération internationale, Julian Fantino, de l'intention de faire jouer, dorénavant, un rôle de premier plan aux compagnies privées dans la poursuite des objectifs de l'ACDI concernant le développement des pays pauvres. La campagne de Développement et Paix visait justement à ce qu'une commission parlementaire se penche sur la réorientation en cours de l'aide publique au développement. (Voir : Marie Vastel, «Aide internationale : cap sur le privé, confirme Ottawa», *Le Devoir*, 24 novembre 2012)
5. «Money talks», constatait avec franchise (et courage) Mgr. Champagne dans une entrevue à Proximo (*Radio Ville-Marie*), le 11 juin 2011.
6. Ces textes devaient faire l'objet de discussion quelques jours plus tard entre le Comité de liaison de Développement et Paix et le Comité permanent de la CÉCC sur D&P.
7. Courriel de Michael Casey au Comité de théologie, 3 juin 2012.
8. Jean-Claude Leclerc, «L'agonie de l'organisme Développement et Paix. Une crise entre les laïcs et les évêques catholiques», *Le Devoir*, 26 novembre 2012, p. B 6.



CECC: QUAND CHASTETÉ ET DOCTRINE REMPLACENT LA JUSTICE SOCIALE

[Exclusif] Une lettre pastorale sur la justice sociale jetée aux oubliettes –
Philippe Vaillancourt, 2012-11-09

Une lettre pastorale sur la justice sociale sur le point d'être publiée a été jetée aux oubliettes l'an dernier par le Bureau de direction de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC). Intitulée « La pauvreté au Canada à la lumière de la crise économique : un moment de vérité », elle abordait notamment des sujets politiques sensibles, dont l'exploitation des sables bitumineux, la pauvreté chez les autochtones et le rôle des élus face aux dérives d'un système financier et économique en crise. (Nous soulignons)

Ce document, dont le service d'information Proximo a obtenu copie, devait être la réponse de l'Église catholique canadienne à la crise économique amorcée en 2008 et qui perdure malgré de timides reprises dans divers pays. À ce jour, l'Église canadienne n'a toujours pas publié de document majeur au sujet de cette crise.

Genèse du document

La commission épiscopale pour la Justice et la paix de la CECC a préparé ce document suite au souhait des évêques canadiens réunis lors de leur assemblée plénière à l'automne 2008. En septembre 2010, une première mouture du document a été présentée au Bureau de direction de la CECC, qui l'a accepté en principe moyennant certaines modifications. **Un an plus tard, coup de théâtre : ce même Bureau de direction annonce en septembre 2011 qu'il met un terme au processus de publication du document.** La version finale en langue française était prête, et la version anglophone était

presque terminée.

La décision aurait été justifiée par le fait que **le Bureau de direction estimait que la lettre pastorale aurait peu d'impact, qu'elle était dépassée et obscure.**

Le Bureau de direction, ou exécutif de la CECC, est composé de quatre membres : le président de la conférence épiscopale, son vice-président et les deux cotrésoriers. Le secrétaire général de la CECC et ses deux adjoints assistent également aux rencontres de l'exécutif.

En septembre 2011, le président était Mgr Pierre Morissette, le vice-président Mgr Richard Smith, les deux cotrésoriers Mgr Paul-André Durocher et Mgr Douglas Crosby.

La dernière lettre pastorale préparée par la commission Justice et paix de la CECC remonte au 27 janvier 2010 et portait sur la traite humaine dans le cadre des Jeux olympiques de Vancouver. **Entretemps, entre janvier 2011 et aujourd'hui, pas moins de trois lettres pastorales préparées par la commission épiscopale pour la doctrine ont été publiées. Celles-ci portaient sur les jeunes et la chasteté (janvier 2011), les jeunes et l'homosexualité (juin 2011), et le 50e anniversaire du concile Vatican II (octobre 2012).**

Appelé par Proximo à préciser les raisons pour lesquelles la lettre pastorale n'a jamais vu le jour, **le secrétaire général de la CECC, Mgr Patrick Powers, a précisé que les différentes versions soumises par la commission Justice et paix « ne répondaient pas aux normes de la Conférence, en termes de recherches et de qualité d'écriture ».**

Il avance des raisons contextuelles pour expliquer la tiédeur subséquente du Bureau de direction lorsqu'il a choisi de mettre un terme au processus de publication.

« Par la suite, le Bureau de direction a décidé que

les aspects problématiques de la situation économique avaient changé, et qu'il était ainsi nécessaire d'adopter une approche différente de ce qui avait été envisagé originellement », ajoute-t-il.

Contexte tendu sur la justice sociale

Cette révélation survient alors que la conférence épiscopale canadienne vient d'annoncer **l'élimination du poste de conseiller principal en justice sociale**, une décision justifiée par la CECC par le besoin de réduire ses dépenses.

Parallèlement, le sort de l'organisme catholique de développement international **Développement et Paix** inquiète. La campagne d'éducation automnale de l'organisme a été modifiée suite à l'expression d'un malaise épiscopal face à son **approche « trop politique »**. À travers une campagne de cartes postales, elle souhaitait demander au premier ministre canadien de créer un comité parlementaire spécial pour réfléchir à l'aide internationale canadienne. La nouvelle version de la campagne a complètement éliminé cette demande.

Joint au téléphone, le président de la commission Justice et paix, Mgr François Lapierre, évêque de Saint-Hyacinthe, raconte qu'il a reçu plusieurs messages de gens inquiets de la place de la justice sociale au sein de l'Église canadienne. Il comprend ces réactions, et assure son indéfectible attachement à la justice sociale.

« Ce n'est pas une question que je considère secondaire », soutient-il avec aplomb.

En ce qui a trait à la non publication de la lettre pastorale, l'évêque ne cache pas une certaine déception.

« Quand vous travaillez sur un document pendant plusieurs années, vous souhaitez qu'il soit publié », admet-il. Cependant, il précise que la décision de ne pas le publier « fait partie de la dynamique

d'une conférence épiscopale ».

Quant à la coupure du poste en justice sociale, Mgr Lapierre est loin de jubiler. « Ce n'est certainement pas nous [ndlr : la commission Justice et paix] qui avons demandé de couper le poste. »

L'évêque de Saint-Hyacinthe affirme du même souffle que la commission n'a pas été consultée au sujet de l'élimination de ce poste.

Des théologiens étonnés

Invitée à commenter la lettre pastorale non publiée, **la directrice du Centre Justice et foi, Élisabeth Garant**, estime que le document adopte une « position critique courageuse du système économique ».

Le 30 octobre, Mme Garant signait une lettre adressée au président de la CECC dans laquelle elle dénonçait de « graves reculs » en ce qui concerne l'enseignement social de l'Église au Canada.

« Ce texte remet en cause les structures économiques et interpelle très clairement les dirigeants politiques, leur rappelant leur responsabilité dans la vision de l'économie qui est actuellement en cours », analyse-t-elle.

Elle croit que c'est justement cette approche qui pose problème.

« Je ne crois pas que cette réflexion sur les causes structurelles et sur les modèles d'économie soient acceptables pour les évêques. Je crois que certains refusent de confronter le gouvernement où siègent le plus de chrétiens pratiquants », avance-t-elle.

De son côté, Guy Jobin, professeur à la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval et spécialiste de la parole épiscopale dans

l'espace public, relève que le document ne présente aucune rupture historique dans les thèmes abordés et dans le style adopté.

« Il n'y a rien pour empêcher une publication. Au contraire. C'est dans la lignée de ce qui a déjà été publié. »

Il souligne que le document pose un diagnostic moral de la pauvreté et de la crise économique, et qu'il y apporte des solutions morales. Classique.

Le professeur a toutefois des réserves sur deux aspects du document. D'une part, il estime que le lien entre la crise et les dérives du système financier n'est pas suffisamment explicite. D'autre part, il exprime des réserves quant au lien entre la logique économique et la logique du don présenté dans le texte. Conséquemment, il croit qu'on aurait pu y apporter des modifications, mais demeure convaincu que la lettre pastorale était tout de même apte à être publiée.

En revanche, ce qui étonne le plus le théologien, c'est le fait que **l'Église canadienne n'ait toujours pas produit un texte majeur au sujet de la crise économique. « Ça c'est une première! », assure Guy Jobin.** Il pousse l'analyse plus loin et va même jusqu'à se demander à son tour si la non publication ne relève pas **d'avantage d'une décision « politique » que théologique.**

Après tout, insiste-t-il, le document est « de son temps... magistériel », puisqu'il se fait l'écho de l'état de la réflexion du magistère romain. Sans surprise, il cite abondamment l'encyclique sociale *Caritas in Veritate* publiée par le pape Benoît XVI en juin 2009.

Le président de la commission Justice et paix de la CECC, Mgr Lapierre, se montre cependant sceptique face à une telle lecture de la situation.

« J'ai de la misère à croire que ce soit uniquement pour des questions politiques », confie-t-il.

Mais lorsqu'on lui demande si certaines positions critiques du texte vis-à-vis la position du Canada sur les enjeux économiques peuvent effectivement froisser le gouvernement, Mgr Lapierre réfléchit quelques secondes avant de répondre.

« Les questions qui touchent les politiques économiques ou sociales... on y va avec plus de prudence. Est-ce qu'on manque de parole prophétique? Certains m'ont dit cela. J'en prends bonne note. »

L'évêque de Saint-Hyacinthe ajoute au passage qu'il n'est pas impossible que ce texte soit publié un jour. Il confirme par ailleurs que deux autres documents sont en préparation du côté de la commission Justice et paix, mais qu'ils ne traitent pas précisément d'en-  jeux économiques.

CETTE ÉGLISE QUI S'EFFACE

La pénurie de foi, de confiance et de crédibilité aura-t-elle raison du catholicisme?

« On ne s'intéresse plus à l'Église : dans la vie de nombreux jeunes, elle est devenue insignifiante. Mais au Vatican, on le remarque à peine. On s'y vante du nombre toujours plus grand de pèlerins, même si beaucoup d'entre eux sont de simples touristes, et on y considère les jeunes que rencontre le pape comme représentatifs de "la jeunesse" », note le grand théologien suisse Hans Küng dans « Peut-on encore sauver l'Église? »

L'intellectuelle catholique française Christine Pedotti, dans « Faut-il faire Vatican III? » en arrive au même constat. « Oui, écrit-elle, l'Église catholique

connaît une crise d'une telle ampleur qu'il paraît douteux à beaucoup que le bateau puisse résister à la tempête. [...] La religion ne fait plus partie des structures de la société. Elle est l'objet d'un choix individuel et personnel, et ce choix ne fait plus recette. »

Ces remarques, qui valent pour tout l'Occident, résonnent avec force au Québec. La chose est tellement vraie que je suis convaincu que, déjà, au début de ce troisième paragraphe, plusieurs d'entre vous sont en train de se demander s'ils vont poursuivre la lecture de cette chronique qui traite d'un sujet qui ne les intéresse pas, même à l'approche de Noël. Naguère encore, pourtant, la place du catholicisme dans Le Devoir relevait de l'évidence.

Cette déroute du catholicisme a des causes à la fois externes et internes à l'institution. La modernité, c'est-à-dire, notamment, la naissance de l'individualisme démocratique et le développement de l'esprit scientifique, de même que, plus récemment, l'apparition de la société de consommation et de la culture hédoniste qui l'accompagne ont ébranlé les colonnes du temple. L'Église institutionnelle a souvent mal accueilli cette évolution qui la remettait en question, mais, dans les marges, de brillants théologiens et penseurs catholiques - les personnalistes, par exemple - ont su montrer que cette modernité était moins une menace qu'une chance pour une foi capable de renouer avec son essence, avec son élan initial. On pouvait, moyennant un sain décapage du bloc canonique de croyances ancestrales, être catholique et moderne. Vatican II, dont on fête les 50 ans cette année, soufflait dans cette direction.

Une triple crise

Comment expliquer, alors, le discrédit actuel qui frappe le catholicisme? Car l'Église d'aujourd'hui, il faudrait être aveugle pour ne pas le voir, est gravement en crise. Christine Pedotti parle même d'une

triple crise. Premièrement, les chiffres ne mentent pas. En Occident, les enquêtes confirment une pénurie de croyants, de vocations et, de plus en plus, de fonds.

La crise, deuxièmement, concerne la confiance accordée à l'institution. Cette dernière, fermée au progrès de l'esprit démocratique dans le monde, demeure une « organisation fortement hiérarchique », exclusivement masculine sur le plan décisionnel et rigidement attachée à une conception autoritaire de la vérité qu'elle situe dans le corps de la doctrine catholique, considérée comme parole d'évangile. Cette institution, qui prétend, par le pape, parler « au nom du ciel », excommunie la mère d'une petite fille violée qui a subi un avortement, mais prône la miséricorde pour réintégrer dans l'Église des évêques intégristes qui crachent sur Vatican II. Mise au fait des scandales de pédophilie dans ses propres rangs, elle choisit d'étouffer l'affaire pour protéger sa réputation. Crise de confiance, donc.

Crise de crédibilité, enfin. Vatican II voulait que l'Église « se fasse conversation » avec le monde. « Or, écrit Pedotti, au lieu de la bénédiction, de l'encouragement, de l'accompagnement bienveillant, on ne trouve que craintes et suspicions. » La vérité, qui, pour un catholique, comme l'explique Hans Küng, devrait se définir par rapport « à la fidélité à Jésus-Christ », est plutôt conçue par le pape comme une stricte soumission à la doctrine catholique. Cette dernière, en l'état actuel des choses, refuse le mariage des prêtres, l'ordination des femmes, la contraception, le plein accueil des divorcés remariés et des homosexuels? C'est la vérité, décrète Benoît XVI.

Le nécessaire et le contingent

Les catholiques qui souhaitent ouvrir ces dossiers, dans la fidélité évangélique, se font rembarquer sous prétexte que l'Église ne serait pas une démocratie. Pourtant, affirme Hans Küng dans une en-

trevue au magazine *Le Point*, « l'Église du Nouveau Testament était plus proche d'une démocratie que d'une monarchie ». « C'est un règne, ajoute-t-il dans son livre, de l'ensemble du peuple saint. »

Oui, mais l'Église, disent d'autres, ne peut pas changer ses lois au gré de l'évolution du monde. Son histoire prouve pourtant le contraire. Elle s'est d'abord opposée au régime démocratique avant d'en reconnaître la légitimité (sauf dans ses rangs). Elle a longtemps soutenu que les enfants morts sans baptême ne pouvaient être sauvés avant de rejeter cette idée cruelle. « C'est en vertu de cette capacité de discerner "le nécessaire et le contingent" que l'Église, explique Pedotti, a découvert qu'elle était contre l'esclavage, contre la peine de mort, contre la torture ou pour la liberté religieuse... après avoir soutenu l'inverse pendant des siècles! » L'argument du caractère immuable de la doctrine n'est donc pas recevable pour justifier l'immobilisme et pour refuser un nouvel exercice de discernement du nécessaire (la fidélité à Jésus-Christ) et du contingent (les éléments dépassés de la doctrine).

Pedotti et Küng, avec prudence et sans illusions, persistent à croire à la possibilité d'un nouvel *aggiornamento*. Pedotti en appelle même à un Vatican III. En cette veille de Noël 2012, je dois avouer que je ne partage pas leur espoir. Je ne doute pas de la pertinence du christianisme comme foi et comme philosophie, mais je ne crois plus que l'Église, comme institution, aura l'audace et l'intelligence nécessaires pour procéder à l'indispensable rénovation qui lui redonnerait sa pertinence.

Jésus, dans cette affaire, n'y est pour rien. Quand l'Église-institution se sera tue ou embourbée définitivement, la parole du Christ et la culture qu'elle a fait naître continueront de valoir.

Louis Cornéliier,

Le Devoir, 22 décembre 2012

Références :

PEDOTTI, Christine, *Faut-il faire Vatican III*, Tallandier, Paris 2012, 224 pages.

SECTION 3

CREDO DE LEANERS

*Je crois en Dieu, amour infini,
qui exprime souverainement son être le plus
profond
dans l'évolution du cosmos et de l'humanité.*

*Et en Jésus, notre Messie,
image unique de Dieu,
né de parents humains,
mais en même temps entièrement
fruit de l'amour salvifique de Dieu.
Il parcourut le chemin de la souffrance et de
la mort,
fut crucifié par ordre de Ponce Pilate,
mourut et fut enterré,
mais il vit dans la plénitude,
puisqu'il s'est laissé absorber totalement par
Dieu,
devenant ainsi une force de guérison
qui mènera toute l'humanité à sa plénitude.*

*Je crois dans l'action inspiratrice du souffle de
vie de Dieu
et dans la communauté universelle qu'est
l'Église,
dans laquelle Jésus le Christ, continue de vi-
vre avec un visage humain.
Je crois dans l'offre que nous fait Dieu,
de nous guérir et de faire de nous, enfin,
de véritables êtres humains.
Je crois dans l'avenir divin de l'humanité,
un avenir qui est vie sans limites.*

Amen

Roger Lenears

*Un autre christianisme est possible, Clamecy
(France), Ed. Golias, Janvier 2012 p. 303.*

LE VRAI SCANDALE

«Le vrai scandale survient quand la *parole* n'est pas dite ou qu'elle est bafouillée, quand la prudence ou l'adaptation dont on se réclame masquent la peur, la lassitude ou le désespoir inavoués de qui refuse de faire appel aux ressources propres de la foi. C'est encore l'orgueil inconscient de l'apôtre qui administrerait le salut, maintiendrait les fidèles dans la puérité pour ne pas les laisser courir le risque de la liberté. « Malheur à vous, docteurs de la loi, parce que vous avez la clef de la science : vous-mêmes n'êtes pas entrés et vous empêchez ceux qui veulent entrer. » (Lc, 11, 52) C'est l'intellectuel qui s'isole de la plèbe, refuse de rompre le pain de la connaissance, comme c'est le riche qui fait du bien aux pauvres mais essaie de leur cacher la vérité qui les libérerait.

S'il est une chose évidente, c'est que Jésus n'a jamais craint le *scandale fécond* et n'a jamais utilisé les mensonges déguisés. À lire l'évangile, celui par qui vient le scandale réel, celui qui veut protéger ses mains, ses pieds, son oeil, c'est d'abord celui qui croyant protéger les petits, les ignorants, leur cache la vérité : « Mieux vaut qu'il soit jeté au fond de la mer. » Car le scandale n'est pas de *diviser* : il peut être de refuser ce qui divise et scandalise. Jésus n'a pas craint de diviser : innombrables les textes où l'on voit la foule se scinder en murmurant ou tourner le dos (par exemple Jean 7, 43 et 10,19). Il y a scandale réel quand, ici ou là, le message n'apparaît pas dans sa vérité tranchante qui est *perte* pour les uns, *salut* pour les autres. C'est la politique qui tente de maintenir l'accord de la foule sur des compromis. La foule n'existe pas pour l'apôtre, seulement les personnes qui sont appelées – chacune par son nom – à

un niveau supérieur de vie. Il y a scandale réel quand les apparences sociologiques cachent la réalité de la foi.

Cet évêque qui a excommunié de fanatiques militants de la ségrégation raciale, en provoquant le scandale des uns, a fait cesser un autre scandale. Les vérités de la foi ne blessent que pour guérir, elles ne jettent le trouble que pour inaugurer un ordre nouveau. Elles sont toujours de circonstance. »

Texte tiré de Jean SULLIVAN, Dieu au-delà de Dieu, Paris, Desclée de Brouwer, 1982, viii + 248; pp. 115-116 et acheminé à André Gadbois par Maurice Boutin (prof de théologie à McGill et membre du FAN de Montréal)



PROPOSITION POUR LA LITURGIE DE PÂQUES

ET SI CETTE ANNÉE LES FEMMES ANNONÇAIENT LA RÉSURRECTION?

Une initiative du Comité de la Jupe

<i>Les femmes, ces messagères de Bonne Nouvelle</i>	1
<i>Un peu d'histoire</i>	3
<i>Liturgie et non théâtre</i>	5
<i>Dérroulement</i>	7
<i>Pourquoi remettre en vigueur la Visitatio?</i>	8
<i>Concrètement</i>	9

1 - La visite au tombeau

Les femmes, ces messagères de Bonne Nouvelle

1. Matthieu 28, 1-10; Marc 16, 1-11; Luc 24, 1-11; Jean 20, 1-18.

Les femmes sont intimement associées à la résurrection de Jésus, presque autant que le bleu l'est à la mer. Les évangiles ne racontent-ils pas qu'elles sont les premières à avoir vu Jésus vivant et à l'avoir annoncé?

Elles sont quelques-unes, nommées ou non (Marie de Magdala, Marie, mère de Jacques, Salomé, Jeanne femme de Chouza, Suzanne), disciples qui suivaient Jésus depuis la Galilée et qui lui sont restées fidèles jusqu'à la mort, alors que tous les autres sauf un avaient fui.

Ce sont elles qui, au lendemain du sabbat, mêlant leurs silhouettes à la pénombre, se glissent dans le lit des ruelles endormies, jusqu'à rejoindre le jardin où le corps de Jésus avait été déposé.

Certaines portent les aromates. Marie de Magdala, elle, vient les mains vides.

Ce sont elles qui se sont étonnées devant la pierre roulée : où est le corps de Jésus?

C'est à elles que deux hommes en habits éblouissants ont révélé que celui qu'elles cherchaient était vivant et qu'il les précédait en Galilée, là où sont tous les *gens venus d'ailleurs*.

C'est à elles que Jésus s'est montré et à qui il a parlé, pour la première fois après sa mort.

Ce sont elles qui, bravant leur peur, puis les railleries, ont annoncé la Résurrection aux autres disciples. Les quatre évangélistes le rapportent : la chose n'est pas si fréquente!

2 - La visite au tombeau

Comment est-il possible que notre liturgie pascale ignore celles qui ont été les messagères d'une aussi grande Bonne Nouvelle?

Elle l'ignore aujourd'hui, mais pendant des siècles, elle leur a confié le soin d'annoncer la Résurrection à leurs frères et soeurs.

Ce sont les voix des femmes qui, au seuil de la célébration pascale, se faisaient entendre dans l'église, vibrantes d'une foi neuve, presque incroyante, une foi encore étonnée d'elle-même.

Dans le langage populaire, on appelait cette séquence : « Faire les Marie ».

Et dans les monastères masculins, les moines tenaient même les rôles des femmes. C'était mieux que de ne rien faire!

Pourquoi notre liturgie ne renouerait-elle pas avec sa vraie, sa grande tradition, évangélique et vénérable?

Pourquoi la liturgie ne rendrait-elle pas aux femmes la place qu'elles ont eue dans l'histoire?

Oui, pourquoi pas, si une occasion lui en était fournie?

C'est pourquoi le Comité de la jupe vous invite à proposer à vos paroisses que la célébration de Pâques (soit de la veillée pascale, soit plutôt du dimanche matin, moins chargé en gestes liturgiques forts) s'ouvre par la *Visite au tombeau*, ce petit drame liturgique médiéval présenté dans ces feuillets.

3 - La visite au tombeau

La veillée pascale, ce sommet liturgique de l'année, a presque deux mille ans d'âge.

Les premiers chrétiens la célèbrent déjà. La communauté chrétienne réunie consacre toute la nuit à l'écoute de la Parole de Dieu et à la prière.

Au chant du coq, l'eucharistie est célébrée, manifestant le retour du Christ et ouvrant une période de cinquante jours d'allégresse.

Du 4^e au 6^e siècle, la nuit pascale devient la nuit du baptême, grand moment sacramentel durant lequel les nouveaux chrétiens « meurent avec le Christ et ressuscitent avec lui ».

Au début du Moyen Âge, à Rome en particulier, la veillée pascale se décale dans la journée du samedi, puisqu'elle est ouverte dès midi par la bénédiction du feu nouveau (11^e siècle). Peut-être ce glissement est-il dû aux nombreux baptêmes d'enfants, désormais majoritaires, mais il écrase le symbolisme de la nuit, puisqu'on chante « Ô nuit de vrai bonheur » en plein après-midi, et que l'on célèbre l'eucharistie à l'apparition de la première étoile dans le ciel, alors qu'elle l'était initialement à l'aube...

Et, tandis que Byzance crée les « Matines de Pâques » et célèbre l'eucharistie dès l'aube du dimanche, l'Occident, avec moins de lyrisme, donne une coloration pascale à l'office dominical de vigile et de laudes. On lit l'homélie de Grégoire le Grand (6^e siècle) sur la visite des femmes d'après l'évangile de Marc, suivie de quelques répons chantés inspirés du récit évangélique.

Mais, peut-être pour pallier le manque de splendeur, ou pour mieux associer le peuple à la cérémonie, se propage, dès le 8^e siècle, le rite du baiser pascal, que l'assemblée porte de proche en proche en disant : « Christ est ressuscité, il est vraiment ressuscité! ».

4 - La visite au tombeau

Un peu d'histoire

Apparaissent en même temps les rites de la *Depositio* et de l'*Elevatio*.

Le premier consiste à ramener solennellement à l'autel la réserve eucharistique constituée le vendredi.

Le second est une procession de la croix ou de l'hostie. Tous deux manifestent que le Christ est sorti du tombeau et revenu parmi nous.

La *Visitatio sepulchri* ou *Visite au tombeau* leur est contemporaine. Signe qu'elle fut bien reçue, elle se propage rapidement : les plus anciens témoignages datent du 10^e siècle, en France, Angleterre et Allemagne².

Au siècle suivant, la pratique gagne l'Italie, Rome exceptée, par défiance peut-être envers des actions jugées plus théâtrales que liturgiques.

Et de fait, la sobriété initiale laisse peu à peu place à de véritables drames de nature théâtrale : on figure Jésus en jardinier, on met en scène le marchand d'onguents, on introduit de nouveaux dialogues...

C'est le concile de Trente (16^e siècle), qui mettra fin à la *Visitatio*, unissant dans une même condamnation les sobres reprises évangéliques et les dérives des clercs du bas Moyen Age, sans doute pour ne pas prêter le flanc à la critique protestante.

Quelques exemples subsistent aux 17^e et 18^e siècles. Mais la *Visitatio* a désormais disparu du paysage liturgique.

2. *Anthologie du drame liturgique en France*, Gustave Cohen, Editions du Cerf, 1955, disponible en version numérique à l'université de Rennes. *Le drame liturgique de Pâques*, par Blandine-Dominique Berger, Editions Beauchesne, 1976. Les informations sur l'évolution de la liturgie pascale sont tirées de l'introduction de cet ouvrage, due à Pierre Journel.

5 - La visite au tombeau

Ces rappels mettent en valeur à la fois l'ancienneté de la *Visitatio* et le risque, réel, d'en faire une sorte d'enjolivement théâtral qui n'apporterait rien à une liturgie déjà fort expressive, mais la contrarierait plutôt. Il est donc essentiel de ne pas chercher à construire un spectacle distrayant de type narratif.

Non, la proposition que nous faisons ici est véritablement d'insérer la *Visitatio* dans la liturgie. Elle doit donc mettre en gestes cette réalité essentielle, à savoir que l'Écriture se continue dans la liturgie, que la liturgie accomplit vraiment l'Écriture. Oui, cette résurrection advenue il y a deux mille ans nous est donnée à voir ici et maintenant, dans l'acte liturgique lui-même.

C'est à cette condition que la *Visitatio* sera une action qui manifeste la présence de Dieu dans la foi, c'est-à-dire un acte *liturgique*.

L'élément essentiel qui permet d'ancrer la *Visitatio* dans la liturgie est l'autel de la célébration. En effet, on oublie souvent que cet autel, placé dans le chœur de l'église, est le mémorial du tombeau avant d'être une table.

6 - La visite au tombeau

Liturgie et non théâtre

Il rappelle que Notre Seigneur est passé par la mort et que notre foi n'en fait pas l'économie.

C'est sur la table de cet autel-tombeau que le pain et le vin sont consacrés, eux qui, dimanche après dimanche, attestent que, si le Christ a bien donné son Corps et son Sang en nourriture, il s'est aussi relevé de la mort.

Il serait très éclairant pour beaucoup d'entre nous de voir de nos yeux, *tombeau à l'appui*, la

continuité qui existe entre la découverte du tombeau vide et le geste de la consécration.

De même, les linges qui recouvrent cet autel-tombeau-table, avant d'être une nappe pour un repas, ont été ceux qui enveloppèrent le corps de Notre Seigneur.

Les aromates que les femmes destinaient à son corps trouveraient eux aussi place en ce grand jour. Ne serait-ce que pour montrer qu'ils sont devenus inutiles. N'était-ce pas ce que pressentait Marie de Magdala, elle qui était venue les mains vides?

Et jusqu'à cette pénombre que l'on maintient dans l'église au seuil de la célébration (ou ce petit matin du dimanche de Pâques), qui rappelle la nuit dans laquelle marchèrent les femmes...

Il y a donc dans la *Visitatio* une réelle contribution à la liturgie, une insistance qui permet de tisser des correspondances fécondes, de mieux entrer dans le mystère de *la vie sans déclin* que nous recevons dans le *pain de vie* eucharistique, prémices de notre résurrection à tous. (Ceci, d'ailleurs, est rarement souligné dans nos liturgies qui insistent davantage sur le sacrifice du Christ que sur la Résurrection.)

Il serait donc heureux que les fidèles, à Pâques, puissent voir les femmes devant le tombeau-autel, qu'ils puissent entendre l'ange qui leur annonce la Résurrection et qu'ils puissent voir et entendre les femmes la leur annoncer - presque la leur porter - à leur place, c'est-à-dire dans leur propre histoire.

Qui pourrait encore craindre qu'une *Visitatio* aussi intégrée à la liturgie ait un quelconque rapport avec du théâtre?

7 - La visite au tombeau

Cette initiative a au moins deux avantages :

Une reconnaissance des femmes

Beaucoup se demandent quel geste concret poser pour que notre Église reconnaisse la juste place des femmes.

La *Visitatio* y contribuera avec force. Elle rappelle que les femmes, les premières, ont entendu la Bonne Nouvelle, depuis son annonce à Marie jusqu'à sa pleine manifestation, la Résurrection. Elle atteste que les femmes ont été choisies en premier pour transmettre la nouvelle. Marie de Magdala est même appelée « l'apôtre des apôtres ».

Signifier la grandeur de Dieu

Les femmes sont les premiers témoins de la Résurrection : pourquoi? Une expression biblique aide à le comprendre. « Par la main d'une femme » signifie que c'est Dieu qui agit. On pourrait d'ailleurs remplacer « femme » par « pauvre », ou « étranger ». Tous trois suggèrent que Dieu se joue de la puissance du monde. Qu'il intervient par la main de ceux que l'on ne voit même pas, les petits, les ignorés et qu'il se laisse reconnaître par eux.

Cette altérité de Dieu devrait se voir aussi dans la liturgie. Ne pas présenter hommes et femmes ensemble à l'autel, en certaines circonstances, c'est en manquer l'occasion. Et c'est une perte pour tout le monde. Notre Dieu potier a modelé de sa main l'homme et la femme. À l'un comme à l'autre, il a donné la vie, le mouvement et l'être. Et la parole pour l'annoncer.

Ah, prêtres, croyez vos paroissiens quand ils vous disent combien les chœurs de nos églises seraient plus chaleureux si hommes et femmes y louaient ensemble le Seigneur. Comme elle chanterait juste

notre liturgie, honorant ainsi d'un même élan la polyphonie humaine et l'altérité de Dieu!

Pourquoi remettre en vigueur la *Visitatio*?

6. Judith 16, 5.

8 - La visite au tombeau

Le célébrant apprécie le moment opportun pour intégrer la *Visitatio* dans la célébration. Le plus naturel est au tout début, le dimanche matin, ou juste après la bénédiction du feu nouveau, à la Veillée pascale. Mais parfois, l'autel n'est habillé qu'après l'Évangile. La *Visitatio* prendra alors place à ce moment-là¹.

Deux anges² (des enfants de chœur) se tiennent à la tête et au pied de l'autel tombeau.

L'autel est nu.

Les anges (*d'une voix douce*) : « Qui cherchez-vous? » (*bis ou ter.*)

Les femmes (*Au moins trois*), *portant les aromates et les linges*: « Nous cherchons Jésus de Nazareth, c'est le Crucifié que nous cherchons! »

Les femmes disposent les linges sur l'autel et y déposent les aromates.

Les anges : « Pourquoi cherchez-vous le Vivant parmi les morts? Il est ressuscité! » (*bis ou ter.*)

Lecteur : Et voici que Jésus vint à leur rencontre et leur dit : « Je vous salue ».

Elles s'approchèrent et, lui saisissant les pieds, elles se prosternèrent devant lui. Alors Jésus leur dit : « Soyez sans crainte, allez annoncer à mes frères qu'ils doivent se rendre en Galilée; c'est là qu'ils me verront³. »

Les femmes, *au célébrant, puis à l'assemblée, faisant l'accolade à tous* : « J'ai vu le Seigneur! »

Après la consécration, le célébrant prie les femmes d'emporter les aromates, inutiles puisqu'ils sont pour les morts et que Notre Seigneur est vivant.

Déroulement

1. Le texte proposé ici s'inspire de saint Ethelwold, *Regularis Concordia* (entre 965 et 975, cité dans G. Cohen, (op.cit.) et des Bibles modernes.

2. Lors de la Veillée pascale, l'église est sombre. La lumière revient d'abord sur les anges, puis sur les femmes.

3. Mt 28, 9-10 ; Bible liturgique

La visite au tombeau

Vous, lecteur, lectrice, convaincu par ces quelques rappels, vous pouvez être un acteur essentiel de l'instauration d'une *Visitatio* dans votre paroisse.

Il vous suffit d'envoyer ce document à vos connaissances proches, à votre carnet d'adresses, aux associations et médias catholiques que vous pouvez connaître, à vos instances diocésaines, et ensuite d'en parler à votre curé ou à l'équipe liturgique de votre paroisse. Si vous êtes curé, recueillez l'avis de votre équipe liturgique et/ou de votre conseil paroissial, et aussi de vos collègues prêtres.

Il y a des gestes simples qui savent dire beaucoup. Celui-ci en est un.

Sa réalisation ne demande aucune compétence particulière. Il suffit de trois paroissiennes...

Ceux qui sont des artistes pourraient mettre en musique ce petit dialogue.

Et vous, qui avez rendu possible chez vous la *Visitatio* de Pâques, vous aurez contribué à la splendeur de ce jour d'éternité.

Heureuse fête de Pâques à ceux qui croient et à tous ceux qui voudraient croire.

Le Comité de la Jupe

Concrètement

La visite au tombeau

L'Action catholique des femmes est heureuse de s'associer à la mise à l'honneur de *La visite au tombeau*.

(contact@actioncatholiquedesfemmes.org)

Ce document est téléchargeable sur www.comitedelajupe.fr « Je me réjouis qu'un des rituels les plus anciens de la liturgie pascale reprenne vie et qu'il mette en valeur la part des femmes à l'action rituelle de la proclamation pascale. C'est montrer les richesses infinies de notre liturgie chrétienne qui, de ses sources, peut en faire jaillir de nouvelles. »

Frère André Gouzes

©Studio Graphique SGDF/GR - Février 2012

Le Comité de la Jupe -
comitedelajupe@laposte.net



SECTION 4

LE SACREMENT DE
LA RENCONTRE

Il a toujours ce même sourire franc, il a toujours ce regard qui se pointe dans le vôtre, il est toujours d'une douceur et d'une audace désarmantes, il a toujours ce parti pris pour les pauvres, les blessés, ceux d'en bas. Ça me fait du bien de penser parfois qu'il ressemble un peu à notre grand Gilles (Vigneault) ou à notre Fred Pellerin... Mais c'est Jean Vanier que je veux évoquer, ce promoteur du « sacrement de la rencontre » qui réfléchit dans son plus récent livre sur *Les signes des temps à la lumière de Vatican II* publié chez Albin Michel. **Il faut être en prise avec la réalité pour voir les signes**, y écrit-il. **Il faut aussi ne pas avoir de préjugés, ou, si nous en avons, il faut qu'ils s'estompent pour laisser surgir toute la force de la réalité. Le péché ne réside-t-il pas dans les idéologies qui nous empêchent de lire les signes? Le péché, c'est se couper du réel. Si l'on se coupe de l'expérience et du signe, on ne peut plus voir une présence de Dieu.**¹

En parcourant ces lignes, je me suis rappelé Jésus qui, avant de nourrir une foule, n'a pas demandé aux Samaritains, aux fraudeurs et aux divorcés de se retirer. Jésus qui n'a pas exclu Pierre de son groupe de disciples malgré son manque de fidélité. Jésus qui n'a pas réservé sa bienveillance à celles et ceux qui affichaient les mêmes caractéristiques que celles de son petit groupe. Jésus qui, au puits de Jacob, s'est approché de la Samaritaine et lui a révélé toute la beauté cachée qu'elle portait en elle. Jésus qui n'a imposé aucune condition à l'aveugle pour le libérer de sa cé-

ité et au sourd pour lui permettre d'entendre. Jésus qui transgresse la loi en guérissant le jour du sabbat. Jésus rencontrant l'autre avec ses peurs, sa pauvreté, ses certitudes parfois blessantes, ses échecs, c'est la manifestation de Dieu cherchant à nous rencontrer un par un et une par une malgré notre exclusion proclamée par notre famille, notre société, notre Église. Disciples de ce Jésus, « sacrement de la rencontre », **nous ne sommes pas ici pour changer l'autre ni le convertir... Nous sommes ici pour rencontrer l'autre avec humilité, le respecter et lui révéler sa valeur en tant que personne.**² Se pourrait-il que parfois nous et notre institution religieuse soyons en contradiction avec l'Évangile autant par notre silence que par nos discours?

À la fin de son livre, Jean Vanier insiste grandement sur la réalité qui permet de voir les signes du « temps de Dieu » et sur la rencontre avec le pauvre qui peut transformer notre regard et produire des fruits extraordinaires : « Alors Yahvé donnera vigueur à tes os. Tu seras comme un jardin arrosé, comme une source jaillissante dont les eaux ne se tarissent pas. » (Isaïe 58) Habilement, il exprime un message à son Église et lui trace une voie claire éloignée de toute structure uniforme, de doctrine paralysante, de liturgie flamboyante et de discours moraux : **« Le renouveau de l'Église et la nouvelle évangélisation passent par la rencontre avec les personnes brisées par la misère et l'isolement. »**³

André Gadbois,
Coordonnateur du RFAN

Notes :

1. VANIER, Jean, *Les signes des temps à la lumière de Vatican II*, Albin Michel 2012, p. 85.
2. *Idem*, pp.34-35.
3. *Idem*, p. 141.

SOYONS RÉALISTES : TUER CRÉE DES EMPLOIS

De ce temps-ci je suis enragé. Comment faire pour ameuter médias de plume et médias de micro? Le gouvernement fédéral a signé des contrats pour 33 milliards (trente mille fois un million) de bateaux de guerre le 18-19 octobre 2011. Et voilà qu'on discute pour des avions de chasse, de guerre, de bombardiers pour 40 à 45 milliards (quarante-cinq mille fois un million)! Et on en parle peu ou pas!!! On a déjà oublié le premier contrat. Le plan global sur 20 ans prévoit 500 milliards d'armements : qui va crier? Bombarder. Tirer du canon. Boum! Tuer quelqu'un. Chantiers maritimes et avionneries se battent « au comptoir ». Bravo, ça crée des jobs, c'est bon pour l'économie! On le dit même si l'économie américaine est en train de frôler l'abîme à force de surmilitarisation. Pourtant tous se réjouissent des traités de désarmement nucléaire, on détruit les arsenaux atomiques. Grands dieux : n'aurait-il pas été mieux de ne pas les fabriquer? « Oui, mais ça crée de l'emploi! »

Les conséquences de ce gaspillage :

- on coupe dans l'aide internationale;
- on ferme « droits et démocratie »;
- on retarde de 2 ans les pleines prestations liées à la vieillesse;
- on coupe aux chômeurs l'accès à l'assurance emploi (8000 jetés sur les routes de l'exil);
- on ne verse pas l'argent promis pour la reconstruction de Haïti;
- on sabre dans les emplois de la fonction publique fédérale;
- on crée des jobs d'esclaves sénateurs pour avoir la majorité « démocratique » dans les deux chambres;
- on coupe dans les transferts aux provinces pour la santé, l'éducation, etc...;
- on économise en abolissant le registre des armes à feu;

- on renonce aux objectifs canadiens des accords de Kyoto;
- on s'agenouille devant le lobby du complexe militaro-industriel des USA... et du Canada.

Vous devinez qui et quoi se cachent derrière ce « ON », des cons? Non! Mais des intelligences coupées de la moindre imagination.

Nos jobs

Ça, ça passe avant tout! Ex-résident de Lévis, j'ai vu les chantiers maritimes de Lauzon se désoler de n'avoir eu aucune retombée des contrats de 33 milliards de bateaux de guerre. Et pourtant on s'était tapé un député du Parti Conservateur du Canada! Dans le journal du syndicat du chantier, j'avais suggéré alors que les ouvriers se battent pour un contrat de navire-hôpital : disons 300 chambres avec blocs opératoires; tremblement de terre en Haïti ou au Pakistan? Vite on leur porte secours! Et mes impôts serviront à cela. Des équipes médicales de l'armée canadienne sont prêtes à donner un coup de main, à coucher dehors : le DART! Les soldats en général ne demandent pas mieux que d'aider : catastrophe ailleurs ou verglas ici... au lieu de jouer à tuer/mourir. À Canadair, Mirabel Hélicoptères, Pratt-Whitney à Longueuil, à Bagotville, réfléchissez à l'utilité des avions pour abréger les distances, rapprocher les humains. Oubliez les contrats militaires USA. Imaginez, imaginons un autre sens au travail que bombarder et tuer avec vos avions!

Qui pleure qui?

Justement : 20 enfants de 6 à 7 ans sont morts à Newtown. Des balles de mitraillette ont fait des dommages « collatéraux » ; les sœurs de ces balles en Iraq, en Afghanistan, ont tué des centaines de milliers de civils : vieillards, femmes, enfants. Encore une fois : dommages « collatéraux »! Ce n'est pas si pire! Ça crée des emplois!

On pleure au Connecticut (USA); on tourne la page, ailleurs! Qu'un enfant de 10 ans saute sur une mine anti-personnelle à Kandahar, que de braves « cons » soldats soient démembrés dans une explosion qui projette pieds, mains, têtes, casques dans toutes les directions : ce n'est pas grave! Georges W. Bush voulait la tête de Ben Laden : l'a eue! « Soon or late, he will be brought to Justice » braillait Bush en 2001 : j'ai de la mémoire. Ben Laden est mort, on tue encore!

J'ai de la rage au coeur. On pleurerait au Connecticut quand des enfants étaient charcutés par des « explosifs »? Moi aussi mais j'ai un soupçon. Les usines de guerre à Hartford, à côté de Newtown, étaient et sont du « positif » économique. Pourquoi pleurer quand je reviens de fabriquer des mitraillettes?

Les partis politiques et les bombes : pleurer et agir

Qui veut penser autrement? La question est douloureuse mais elle se pose d'elle-même. Il y a quelques jours, monsieur Mulcair revendiquait pour le Québec des retombées économiques des contrats des avions de chasse. Une tranche du gâteau des 45 milliards! Vivement, des emplois, des jobs! Le parti NPD déclare vouloir penser la politique « autrement ». Pas de doute qu'aujourd'hui cela veut dire « autrement que monsieur Harper ». Alors il faut créer, imaginer, inventer! Déjà que monsieur Harper ment effrontément quand il se déclare investi d'un pouvoir majoritaire écrasant, lui dont 75% des Canadiens de 18 ans et plus n'ont pas voulu par un vote explicite le 2 mai 2011! Le Parti Conservateur fédéral est typique des « démocraties » modernes. Même avec 30 % d'appui, tel ou tel parti peut diriger un pays sans insister sur l'opinion des autres gens. Enfin, penser autrement que le Parti Libéral du Canada ne suppose qu'un peu de mémoire : ce parti au pouvoir n'a reculé sur la « surmilitarisation » que par complaisance électorale envers les mobilisations popu-

lares (200,000 dans les rues de Montréal contre les Pentagones et l'envie d'aller guerroyer en Iraq et courageuse prise de position des leaders religieux du pays en appui aux 200,000).

Le Parti vert et le NPD sont en lice pour inventer d'autres chemins de paix que les parcours blindés de canons. D'ailleurs la publicité du NPD le décrit comme un parti « démocratique – des débats- solidaire et écologique ». Informez-moi si un avion de guerre est écologique, si tuer est démocratique, si les jobs de mort sont de la solidarité. Vite, éclairez ma chandelle d'obscur électeur. Dites-moi : où est le réalisme, la vie, la mort?

Conclusion

Il devient urgent et nécessaire économiquement qu'on lance un débat public sur ces milliards d'armements et qu'on réveille nos imaginations. Dans tous les milieux, surtout dans les partis politiques. Surtout dans le NPD qui a bien des chances de remplacer le Parti Conservateur au pouvoir. D'ailleurs un projet de loi issu d'un député NPD proposait même de créer un ministère de la paix (bill C-447) : projet mort au feuilleton lors des vases électorales de monsieur Harper. Ce débat public serait, sera (du moins je l'espère), le lieu et le moment de penser AUTREMENT l'avenir du pays et l'usage des milliards d'impôts.

Des bombardiers, des bombes, des jobs à vouloir tuer? Non, merci! La PAIX a bien meilleur goût. Elle a la saveur de l'avenir. Bonnes années 2013, 2023, 2053...

Jean-Paul Asselin

*Le cri d'un indigné de 74 ans,
membre du FAN de Montréal*



INFORMATIONS SUR LA VIE DU RÉSEAU

À sa première réunion de la nouvelle année le 5 décembre 2012, les membres de l'équipe nationale du Réseau ont suggéré que la prochaine assemblée générale se tienne le mercredi 23 octobre 2013, de 9h30 à 17h30. Comme l'évaluation écrite de la dernière assemblée générale indiquait une très grande appréciation des lieux de la réunion, nous avons réservé cette date à la Maison de la Madone à Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine).

L'équipe nationale tient 4 réunions annuellement : les 3 prochaines auront lieu le 13 février 2013, le 15 mai 2013 et le 11 septembre 2013, de 11h30 à 15h30, au sous-sol du presbytère de la paroisse de la Purification de la Bienheureuse-Vierge-Marie à Repentigny.

Dans le Bulletin du RFAN numéro 24 que vous avez entre les mains, le LIMINAIRE peut vous permettre de constater que plusieurs membres du Réseau ont apporté leur contribution à la construction du Bulletin en me faisant parvenir des textes jugés intéressants au cours de leurs lectures... textes dont ils ne sont pas nécessairement l'auteur. C'est un bel exemple à suivre. Envoyer vos trouvailles à gadbois.andre@videotron.ca

Nous sommes en pleine période de diffusion de notre *MANIFESTE POUR UNE ÉGLISE DANS LE MONDE DE CE TEMPS*. Photocopiez et faites circuler. De plus, utilisez le formulaire pour rassembler des signatures d'appui ou contactez le site Internet du RFAN pour le signer: www.forum-andre-naud.qc.ca

Il a été convenu à la réunion de l'équipe nationale que dans une première étape, nous diffusons le Manifeste et recherchons des appuis avant, dans

une seconde étape, d'organiser un événement public.

André Gadbois,
Coordonnateur du RFAN



FICHE D'INSCRIPTION

POUR LE RÉSEAU DES FORUMS ANDRÉ-NAUD

MEMBRE :

Tout baptisé, toute baptisée, engagé(e) dans les activités de l'Église.

1^{re} adhésion = 50 \$ ~ Cotisation régulière = 25 \$

SYMPATHISANT / SYMPATHISANTE :

Soutien ; bulletin inclus = 50 \$

ABONNÉ / ABONNÉE À L'INFORMATION :

Bulletin seulement = 25 \$

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE : _____

COURRIEL : _____

FONCTION : _____

LIEU (paroisse, institution) : _____

Indiquez votre choix :

Membre : Sympathisant/Sympathisante : Abonné/Abonnée :

Signature : _____

Date de l'inscription : _____

Chèque au nom du :
RÉSEAU DES FORUMS ANDRÉ-NAUD
1015, rue Saint-Donat, app. 3
Montréal (Québec) H1L 5J6

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Les membres contribuent par un montant de **50 \$ la première année** et **25 \$ (ou plus si désiré) les années subséquentes**.

Cette contribution vaut pour la période qui inclut une assemblée générale annuelle (AGA) jusqu'à la veille de l'AGA suivante. Les membres inscrits après le 15 novembre 2011 ne devront payer une nouvelle contribution que la veille de l'AGA du 2013.

Par l'expression « *la veille* », on peut entendre les mois de *septembre* et *octobre*.

La contribution financière n'est pas un obstacle au membership. Les personnes qui donnent un excédent se trouvent à couvrir le manque à gagner si certains donnent moins.

Les sympathisant(e)s

Il leur est demandé une contribution financière de **50 \$ par année**. Leur appui moral et financier vaut, comme dans le cas des membres, pour la période qui inclut l'AGA jusqu'à la veille de l'AGA suivante.

L'abonnement à la brochure du forum, est l'achat d'un produit. Le coût de **25 \$ pour les publications d'une année**, à partir de la date d'abonnement (ce qui représentera quatre publications par année).

RÉSEAU DES FORUMS ANDRÉ-NAUD

COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

*André Gadbois
Denis Normandeau*

MISE EN PAGE

Élise Bourgault

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Michel Bourgault

PHOTOCOPIE

PIXEL Impression/Print, Joliette

SECRÉTARIAT

Adresse de courriel : forum.andre.naud@sympatico.ca

Adresse postale : 1015, rue Saint-Donat, app. 3

Montréal (Québec) H1L 5J6

Site internet : <http://forum-andre-naud.qc.ca>